

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

---

**N° 232. — Juillet 1901.**

---

## AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 9 Juillet 1901*, à *deux heures et demie précises*, dans la salle de l'ancienne *Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.*



**SENLIS**

IMPRIMERIE E. VIGNON

1, rue Saint-Pierre, 1.

—  
1901

# SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses* : 1° des bœufs de trait nivernais ; 2° des suints de laines exempts de graines dosant 2,25 0/0 d'azote minimum.

Elle achète également pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, au taux de la Banque de France, soit 4 0/0 par an ou 1 fr. 0/0 pour trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

*Prière aux Cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. HERGLE, 9, rue Rougemaille, Senlis.*

---

## ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France  
pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

**A. BAJAC** \*

*Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.*

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herses en tous genres, Rouleaux ondulés et Croskills.

*MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège*

MATÉRIELS COMPLETS pour la culture rationnelle  
de la Betterave à sucre.

## CHARRUES-BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE  
*le meilleur des brise-mottes.*

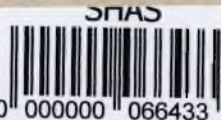
ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL  
Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : 11905

CB : 6542



CHAS

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

---

---

**N° 232. — Juillet 1901.**

---

---

## **Avis.**

La prochaine Séance aura lieu le Mardi 9 Juillet 1901, à deux heures et demie précises, dans la Salle de l'ancienne Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

### ORDRE DU JOUR :

- 1° Examen et appréciation des récoltes en terre ;
  - 2° Organisation du travail des moissonneuses ;
  - 3° Les engrais résiduaux provenant des villes et de Paris en particulier.  
Fumiers, gadoues, poudrettes, etc. ;
  - 4° Comparaison entre le battage en plaine et le battage en grange.
- 
- 

## **Compte-Rendu des Travaux de la Société.**

---

### **Concours Agricole de Pont.**

---

Le Concours agricole de Pont-Sainte-Maxence a tenu tout ce qu'il y avait lieu d'espérer. Les habitants de Pont-Sainte-Maxence, et leur Maire dévoué très empressés à recevoir leurs hôtes, ont été d'une grâce parfaite, se mettant à la disposition de tous avec la plus grande cordialité. Le temps a favorisé la solennité agricole. De tous les côtés étaient venus les directeurs et les gérants des grandes industries agricoles.

Les essais de semoirs en engrais ont donné lieu à un concours des plus intéressants.

Le concours des conducteurs de faucheuses a été suivi par des agriculteurs soucieux de se rendre compte de tout ce qui peut révéler la perfection de la machine et l'intelligence de celui qui la mène.

Les moteurs à pétrole et à alcool ont offert un très grand intérêt.

La baisse de l'alcool, qui peut avoir sur la betterave industrielle une répercussion désastreuse, a fait songer à demander à l'alcool l'éclairage et la force motrice.

L'alcool ne contient pas assez de carbone pour éclairer. Pour lui donner le pouvoir éclairant, on a été conduit à produire des alcools carburés, par l'adjonction de benzine provenant des usines à gaz.

Des lampes à pétrole transformées, consommant en sept heures un litre d'alcool et donnant une lumière de cinquante bougies, figuraient au concours.

Des moteurs à alcool carburé, très ingénieusement construits, ont attiré l'attention de tous les visiteurs.

Cette question de l'alcool est des plus actuelles. Nous devons brûler les produits de notre sol, et arriver à réduire la consommation annuelle du pétrole, qui est de 6 à 7 millions d'hectolitres.

Si on utilisait seulement aux usages industriels un million d'hectolitres d'alcool, on devrait, pour le produire, planter en betteraves de distillerie 33.000 hectares de terre, ce qui donne la mesure des avantages que la transformation industrielle peut produire au point de vue cultural.

Le Concours de Pont-Sainte-Maxence a rendu palpables ces choses, et a su récompenser de la façon la plus large les vulgarisateurs de cette idée.

Un grand nombre d'agriculteurs grands et petits étaient venus à cette fête du travail agricole.

Les grands éleveurs, comme M. Longuet, de Marolles, M. Léon Roland, M. Georges Delaunay, avaient amené de beaux spécimens de leur troupeau.

Des agriculteurs de marque, M. Demachy, du château d'Ognon, M. Paul Devouge, M. Martin, de Creil, avaient présenté un groupe de vaches laitières et de bœufs de travail.

De jeunes chevaux, en petit nombre, étaient aussi exposés.

Pourquoi cet exemple n'est-il pas plus suivi? Les grands agriculteurs du Valois, dont les fermes sont tout un enseignement cultural, seraient très admirés, si dans les comices agricoles, leurs animaux venaient former un véritable concours, par la variété des races et la beauté des espèces.

Le cadre de toutes ces choses, instruments, machines, outils, animaux de la ferme, était vraiment charmant.

En suivant de Senlis, pour aller à Pont-Sainte-Maxence, la Chaussée de Pontpoint et la route de forêt, le paysage est enchanteur. Les grands taillis bordent les allées, les Buissons de Saint-Rieul décorent la chaussée, les Futaies du Grand-Maitre donnent à la voie un aspect imposant.

La jolie ville de Pont, que l'Oise traverse de son ruban argenté, avait voulu continuer le riant paysage que donne la forêt.

Toutes les rues voisines du Concours et de la salle des prix étaient parées de verdure, d'arbres verts, d'ornements champêtres. *Soyez les Bienvenus*, lisait-on de toutes parts.

*Soyez remerciés*, dirons-nous à notre tour, pour cette jolie fête des champs, si complète et si harmonieuse, puisqu'elle sait grouper tous les efforts, toutes les énergies, et tout ce que Olivier de Serres appelait le « *beau ménage des champs* ».

M. Parmentier, de la Borde, dans cette fête agricole, a reçu les plus justes hommages, couronnant si dignement sa longue pratique culturale.

L'initiative intelligente de M. le comte de la Bédoyère a été justement célébrée.

L'industrie de M. Delaunay a été hautement proclamée.

M. Perceval, à Verneuil, a été bien mis en relief, dans son domaine moins étendu, mais tant soigné.

Le Concours agricole scolaire a montré tout ce que peuvent donner les enfants, initiés aux choses culturelles par des maîtres dévoués.

Tous ces actes ressortent des rapports établis.

A la distribution des prix, M. Martin, Président de la Société, prend le premier la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

La Société d'Agriculture de Senlis existe depuis plus de soixante ans, et, pendant cette longue période, elle a poursuivi jour par jour la réalisation de tous les progrès dans la culture du sol et de toutes les améliorations dans la condition matérielle et morale de nos populations rurales.

Les progrès sont énormes et paraîtront tels à quiconque voudra comparer impartialement la culture de 1840 à celle de 1900, dans ses assolements, dans ses labours, dans ses récoltes, dans l'amélioration et dans l'utilisation de ses animaux.

Mais ces progrès, s'ils ont profité à l'ensemble de la nation, s'ils ont créé des richesses merveilleuses, ils n'ont donné à l'agriculture elle-même que des résultats médiocres.

Malgré ses efforts, la condition du cultivateur, et du petit cultivateur surtout, n'a pas progressé dans les mêmes proportions ; la concurrence étrangère est

venue lui enlever le plus clair profit de son travail et la protection douanière qui lui a été accordée n'a pas été suffisante pour rétablir l'équilibre avec ses concurrents.

Cette protection, péniblement obtenué et incomplète encore, a été réclamée depuis plus de trente ans par la Société d'Agriculture avec une persistance et une ténacité qui ne se sont pas démenties, et à toutes les réunions les questions intéressant l'agriculture ont été étudiées, discutées et présentées ensuite, soit à M. le Ministre de l'Agriculture, soit aux membres du Parlement.

Mais quoique l'agriculture fasse vivre plus de la moitié des français, la protection qui est largement accordée à l'industrie lui est marchandée pied à pied. Il a fallu conquérir le droit de douane sur le blé morceau par morceau et par une lutte de plusieurs années, et encore un moyen détourné qu'on décore du nom d'admission temporaire le rogne d'un bon tiers.

On avait trouvé pour y remédier un moyen compliqué, le bon d'importation, la Chambre des Députés l'a voté, mais le Sénat le repousse, et l'admission temporaire dont la suppression est présentée par tout le monde n'est votée par personne.

Nous réclavons, sans pouvoir les obtenir, des droits sur les maïs, sur les laines, sur les lins, sur les colzas, sur les œillettes, sur la tourbe litière, etc., etc. C'est une lutte sans fin contre un parti-pris en faveur de l'industrie et du commerce, qui, eux, peuvent payer des salaires plus élevés que les nôtres, qui, eux, enlèvent chaque année une portion de notre population rurale.

On nous oppose, à nous, mais à nous seulement, des idées économiques qui ont été reconnues fausses de tous points. S'il est encore quelques intellectuels qui s'attardent aux idées libre-échangistes, il faut qu'ils en fassent leur deuil. Les idées de Jean-Baptiste et de Léon Say doivent être remisées, comme les diligences Laffitte et Caillard, dans un musée rétrospectif.

Faut-il en donner une preuve de plus ? Un seul de nos produits a été largement protégé, c'est le sucre : droit de douane, prime à la fabrication, prime à la sortie, tout lui a été accordé. Il est vrai qu'il avait pour le défendre un Syndicat bien constitué des grands fabricants, qui savent se faire écouter des pouvoirs publics.

Qu'est-il résulté et que résulte-t-il de cette large protection ? Tout le contraire de ce qu'ont prédit les économistes.

Le prix du sucre est tombé depuis 1884 de 46 francs les 100 kilog. à 26 francs, soit une diminution de près de 50 % ; le consommateur n'a donc pas à s'en plaindre.

Le Trésor a vu ses recettes augmenter de 50 millions, et le cultivateur producteur de betteraves s'est attaché à cette culture comme à une ancre de salut, quoique le fabricant de sucre ne lui laisse guère qu'un quart du bénéfice de la loi de 1884.

La production s'est élevée de moins de 400 millions de kilogrammes il y a quinze ans, à plus d'un milliard l'année dernière. Est-il une démonstration plus éclatante des bienfaits de la protection ? Et, à l'étonnement de l'ancienne économie politique, large protection a pour corollaire large production.

Faut-il montrer encore que les nations les plus protectionnistes, les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne, sont aujourd'hui les nations où l'agriculture, l'industrie et le commerce ont fait les progrès les plus considérables, et se sont placées au point de vue économique à la tête de toutes les nations du monde.

Les Etats-Unis, il y a cent ans, recevaient tout de l'Angleterre ; aujourd'hui, les

Etats-Unis ont ruiné son agriculture ; ils concurrencent aujourd'hui son industrie ; il ne leur faudra pas cent ans pour l'écraser complètement.

Le commerce du monde entier appartenait aux Anglais ; aujourd'hui, ils trouvent les Allemands partout devant eux.

Que faut-il donc pour obtenir des pouvoirs publics ce régime qui a fait ses preuves, et dont les résultats sont incontestables et merveilleux ?

Devons-nous, comme c'est la mode aujourd'hui, nous mettre en grève ! C'est une grève qui ne laisserait pas d'être remarquable.

Voyez-vous tous les semeurs de blé former un syndicat rouge et s'entendre avec tous les syndicats agricoles de France pour cesser d'ensemencer du blé au mois d'octobre prochain. Une fois la saison des semences passée, il n'est plus temps de s'y reprendre, et nous serions pour une année tout entière réduits à une production, si ce n'est pas complètement nulle, du moins considérablement au-dessous des besoins. Je sais bien que l'étranger apporterait son contingent ; mais l'expérience a prouvé que cette importation ne pouvait dépasser 25 millions de quintaux, et si les « jaunes », comme on les appelle maintenant, en fournissaient la même quantité, nous arriverions à 50 millions de quintaux, ce qui est bien loin des 100 millions de quintaux exigés par la consommation actuelle.

Si nous affamions ainsi la nation, nous serions probablement condamnés aux pires supplices, et cependant, en toute équité, nous ne serions pas plus coupables que les mineurs qui se mettent en grève et nous font payer le charbon plus cher, et notre droit à la grève est aussi justifié que le leur. Leurs salaires sont beaucoup plus élevés que ceux de nos campagnes, et s'il y avait équité, ce serait de notre côté.

Mais, messieurs, ce n'est pas moi qui prêcherai la grève ; ni moi ni tous mes confrères en culture, nous n'avons pensé à ce moyen violent et odieux d'obtenir justice ; la grève, pour nous, est une maladie sociale qui, si elle se propageait, ferait périr la France et ses habitants. Nous comprenons autrement la solidarité ; nous considérons que dans la grande famille française chacun a sa tâche et doit l'accomplir de toutes ses forces ; il peut réclamer aide et protection, les semeurs de blé comme les mineurs, les éleveurs de bétail comme les forgerons, mais chacun doit travailler de tout son pouvoir à fournir à la communauté ce que par sa profession il est particulièrement chargé de lui procurer. Et ce serait justice si, lorsque les mineurs cessent d'extraire le charbon qui nous est nécessaire, les cultivateurs cessaient de leur fournir le pain et la viande.

Mais je m'arrête dans ces hypothèses qui ne sont pas réalisables, heureusement, car ce serait pour tous la misère et la mort ; les mineurs du Nord l'ont du reste bien compris ; aussi après avoir réclamé pour notre agriculture toujours vaillante et infatigable la protection qui lui est due, je me permettrai de lui signaler quelques progrès qu'elle ne poursuit pas, selon moi, avec toute l'activité désirable.

J'en prendrai l'exemple encore chez la grande démocratie américaine.

En France, les derniers progrès ont consisté surtout dans la culture plus intensive et dans l'application des engrais ; en Amérique, les progrès les plus rapides se sont portés dans ces derniers temps dans la machinerie agricole.

En France, le petit cultivateur et l'ouvrier agricole n'ont accepté et n'acceptent encore qu'avec peine l'introduction de la machine dans les travaux agricoles ; il semble pour eux qu'elle va leur enlever leur travail. C'est le contraire qui a lieu, la machine n'est qu'un outil plus puissant : la charrue est plus puissante que la bêche, la faucheuse que la faux, la moissonneuse que la sape.

Par conséquent, un ouvrier qui conduit une machine est plus fort qu'un ouvrier armé d'un simple outil ; il peut produire plus de travail, il peut obtenir un salaire plus élevé. C'est dans cette voie qu'avec de l'intelligence et de l'énergie, l'ouvrier peut améliorer chaque jour sa position.

L'ouvrier américain l'a bien compris. Il ne s'embarrasse pas de ce que font ses voisins, il ne compte que sur lui-même : *self help*, c'est sa devise. Il calcule ce qu'on peut faire de travail avec un outil ordinaire ; il calcule ce que la machine peut produire, ce qu'elle coûte à acheter et à entretenir ; il sait qu'il faut qu'il y ait bénéfice pour le consommateur, bénéfice pour le patron, bénéfice pour lui-même. Si la machine résout tous ces problèmes, il s'y attache avec énergie, perfectionne son travail, augmente chaque jour sa production, et par suite son salaire ou son bénéfice.

On me dira : Mais il faut que le consommateur achète le produit ; je réponds : Le consommateur achètera toujours si le produit est à meilleur marché.

On me dira : Mais il faut que le patron apprécie le travail de son ouvrier et sache et veuille le récompenser ; je réponds qu'il n'y a pas de patron qui refuse un bénéfice et qui d'ailleurs ne tienne à un ouvrier qui débite son travail avec conscience, rapidité et économie.

Les ouvriers qui procurent des bénéfices à leurs patrons sont toujours recherchés et trouveront facilement celui qui saura les payer à leur valeur.

C'est dans cet esprit que l'ouvrier américain a été lui-même l'instigateur de l'emploi des machines, aussi bien pour le labourage que pour le fauchage des récoltes et le battage des grains ; pour le labour, il n'emploie et ne veut employer que la charrue à deux raies ; pour faucher, il ne veut que la faucheuse et la moissonneuse ; pour le battage, les machines les plus perfectionnées, et grâce à son intelligence et à son énergie, son salaire s'augmente de primes de plus en plus élevées, qu'on lui concède volontiers, puisque tout le monde y trouve son compte.

Il en est résulté une association féconde entre le patron et l'ouvrier pour l'application intelligente des machines et le perfectionnement des méthodes de travail, et cette association a produit des résultats merveilleux qui semblent inconciliables aux esprits arriérés.

En Amérique, nous trouvons à la fois :

Les salaires les plus élevés du monde, l'industrie et l'agriculture les plus florissantes du monde, les produits les meilleurs marchés du monde.

Cela ne ressemble en rien aux résultats des grèves qui endettent les ouvriers, ruinent les patrons et enchérissent les produits aux dépens du consommateur.

Je vais au devant d'une dernière objection qu'on peut faire avec raison à l'emploi des machines, le morcellement des pièces de terre dans des proportions qui rendent la culture toujours onéreuse et quelquefois impossible. Ce morcellement qui nous a été légué par nos pères, il faut absolument le supprimer, et quelle que soit la valeur que chacun de nous attache à sa pièce de terre relativement à celle de son voisin, il faut arriver à procéder partout où c'est nécessaire aux réunions territoriales. Les cultivateurs ont déjà fait bien des échanges, mais les propriétaires doivent s'en préoccuper aussi, s'il ne veulent voir le discrédit et la baisse des fermages frapper leurs terres morcelées. M. le comte de la Bédoyère a donné dans ce canton un grand exemple que tous les propriétaires auront, j'espère, l'intelligence de suivre.

En résumé, Messieurs, le salut et la prospérité de l'agriculture dépendent d'une

protection sérieuse, large, complète; c'est l'affaire du Gouvernement; vous l'obtiendrez, si vous savez la demander.

Ils dépendent aussi de la réunion des parcelles; la terre morcelée ne peut plus être cultivée économiquement, les cultivateurs le savent, les propriétaires le comprennent, et au besoin une loi aura raison des dernières difficultés.

Ils dépendent d'un judicieux emploi des engrais, mais aussi du développement dans l'application des machines et du perfectionnement des méthodes de travail, par les ouvriers aussi bien que par les patrons.

Grâce à ces progrès et aux résultats qu'ils donneront ici comme ils les ont donnés ailleurs, la petite exploitation y trouvera des bénéfices que son travail manuel et opiniâtre ne peut plus lui procurer, et les ouvriers agricoles verront leurs salaires s'élever grâce aux primes que leur intelligence et leur application dans la conduite des machines auront su mériter.

Et tous nous montrerons que nous sommes dignes de la protection qui nous est due, et que nous savons comprendre, comme elle doit l'être, la solidarité dans le travail national et dans la patrie française.

Ce discours est accueilli par une salve d'applaudissements.

M. le Sous-Préfet, après avoir excusé M. le Préfet de l'Oise, qui, à son grand regret, n'a pu honorer la cérémonie de sa présence, prononce le discours suivant :

Messieurs,

Tradition ou coutume, l'usage veut que la présidence du concours organisé par les Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis soit dévolue aux présidents de ces deux laborieuses associations. Je m'en félicite à un double point de vue, d'abord parce que, avec sa parole autorisée et son expérience, M. Martin a pu vous adresser, en un discours parfois épigrammatique à l'encontre des pouvoirs publics, des conseils précieux que sa grande compétence vous permettra de suivre sans témérité; ensuite parce que, une fois par hasard, il m'est permis, dans une solennité comme celle-ci, de parler quelques instants en collègue. Les esprits chagrins se refusent, par ironie sans doute, à reconnaître aux discours officiels la sincérité dont ils sont toujours empreints. Les chaleureux éloges de l'un des vôtres, Messieurs, vous sembleront peut-être plus véridiques lorsque vous saurez qu'ils émanent d'un agriculteur en herbe, un simple propriétaire de pâturages en Haute-Auvergne, admirant avec envie les produits de vos plaines, où betteraves et froments sont les deux grandes sources de vos richesses.

Comme sous-préfet, maintenant, vous me permettrez de reconnaître avec la même sincérité, à l'œuvre que vos Sociétés ont entreprise, son caractère pratique et utilitaire.

Ici, la lutte de tous les jours pour les intérêts de la défense agricole; là, scientifiquement conduite, cette hâtive production des fruits et des fleurs, primeurs savoureuses ou plantes délicates qui font la fortune de l'horticulteur, tout en permettant au riche de méconnaître les saisons et d'égayer son luxe.

Le Gouvernement de la République, Messieurs, ne vous a marchandé ni sa sympathie ni son concours, concours effectif qui s'est traduit par de larges subventions et de nombreuses récompenses, sympathie raisonnée et efficace que le Parlement a sanctionnée par ces lois agricoles édictées dans le seul but de

vous mieux instruire et de vous mieux outiller, pour vous permettre de vous mieux défendre.

La force de tout gouvernement démocratique se trouve, en effet, intimement liée à la prospérité du pays, et cette prospérité trouve sa source non seulement dans la fécondité inépuisable de notre sol, mais encore dans la ténacité laborieuse des agriculteurs qui, par leurs savantes méthodes agraires, sont les artisans mêmes de sa richesse.

Je n'aurai garde d'oublier aujourd'hui, après avoir rendu justice aux cultivateurs, leurs collaborateurs fidèles de chaque jour, ces modestes ouvriers de nos campagnes, braves gens qui, sans découragement et sans défaillance, sont restés souvent — j'en veux pour preuve les lauréats des prix de moralité — près de cinquante ans attachés à la même exploitation. Ils sont la force vive du pays, une réserve merveilleuse d'énergie où se rencontrent toujours de valeureux soldats et fidèles serviteurs.

Pour vous, Messieurs les horticulteurs, fabricants de machines agricoles, éleveurs, en admirant tout à l'heure l'ensemble même de ce concours, où moteurs perfectionnés, instruments aratoires, animaux et produits de toute nature abondent, j'ai acquis la haute conviction que l'industrie agricole dans toutes ses branches avait dans le département de l'Oise, dans l'arrondissement de Senlis en particulier, de hardis promoteurs.

Persévérez, restez toujours au premier rang dans la voie du progrès, source du bien-être, et le Gouvernement, soyez-en persuadés, favorisera l'extension de vos cultures, facilitera et couronnera vos efforts pour le plus grand bien de la Patrie et de la République.

Après ce discours, qui est vivement applaudi, *M. Rommetin*, au nom de M. Albert Moquet, donne lecture du rapport de la Commission de visite des fermes :

Messieurs,

Les membres de la Commission nommés par la Société d'agriculture de Senlis, pour lui désigner les exploitations les plus productives et les mieux tenues du canton de Pont-Sainte-Maxence, tiennent tout d'abord à remercier de leur bienveillant accueil les agriculteurs dont ils ont visité les exploitations.

Notre première visite avait pour but d'examiner et d'apprécier les récoltes en terre. Pour les blés nous avons eu à tenir compte des circonstances particulières résultant des rigueurs de l'hiver précédent. Ici les blés d'automne, protégés par une couche suffisante de neige, ont résisté victorieusement aux gelées ; là, au contraire, dépourvus de tout abri, ils ont disparu. Ces blés ont été remplacés par des Japhet, des Bordeaux et des Chiddam de mars. L'époque de l'ensemencement et les exigences du terrain ont seul guidé le cultivateur dans ses préférences pour l'une ou l'autre de ces espèces.

Leur belle apparence atteste que le choix a été judicieux, et témoigne de l'habileté avec laquelle l'agriculteur sait réparer les désastres causés par les éléments qu'il n'est pas en son pouvoir de diriger.

Notre seconde visite, plus particulièrement consacrée à l'intérieur des fermes, nous a montré l'initiative individuelle cherchant à tirer le meilleur parti possible

de constructions le plus souvent peu en rapport avec les nécessités de la culture actuelle ; aussi ne saurions-nous trop engager les propriétaires à entrer résolument dans la voie du progrès et des améliorations, et à faire pour leurs bâtiments ce que leurs fermiers ont fait pour le sol.

Quelles que soient la disposition des bâtiments, l'étendue des cours, les animaux sont en bon état, l'ordre règne partout.

S'il est une mission délicate autant que difficile, c'est assurément de classer par ordre de mérite les différentes exploitations de ce canton, où, malgré la nature variée du terrain, les récoltes diffèrent si peu.

Sur le plateau, les terres sont profondes et argileuses, dans la vallée se trouvent les terres fortes et compactes ; aux abords de la forêt, les terres sont légères et siliceuses, et, cependant, nous rencontrons partout les mêmes procédés culturaux employés avec succès, le même assolement.

Les betteraves et le blé occupent 60 à 70 % de la surface ensemencée, le complément est réservé aux avoines et prairies artificielles.

La pomme de terre, même dans les terres sableuses avoisinant la forêt, a cédé, en grande partie, la place à la betterave, sur laquelle tous les agriculteurs portent leurs efforts, car seule elle est encore rémunératrice.

Par les labours profonds qu'elle exige, les façons répétées qu'elle demande, elle permet d'ameublir le sol et surtout de le débarrasser des plantes adventices que les céréales semblent favoriser.

La concurrence étrangère, disposant d'espaces plus étendus ou d'une main-d'œuvre moins chère, inonde nos marchés de ses produits et précipite la baisse de toutes les denrées agricoles, d'où la nécessité de produire beaucoup sur un espace restreint, et à un prix aussi réduit que possible.

La jachère disparaît, l'emploi raisonné des engrais augmente les récoltes dans des proportions telles que la main-d'œuvre, déjà rare, devient insuffisante.

Aussi voyons-nous, dans toutes les fermes, de la plus petite à la plus grande, fonctionner les instruments et les machines agricoles dont vous avez pu admirer les meilleurs spécimens sur le Concours.

Une transformation aussi complète nécessite de lourdes dépenses pour l'achat des engrais et des outils, et expose l'agriculteur à des pertes plus grandes, quand les conditions climatiques, sur lesquelles il n'a aucune action, deviennent défavorables.

Seule la grande culture avait paru souffrir de cet état de choses ; mais la répercussion n'a pas tardé à se faire sentir sur la petite culture, tant il est vrai que, dans le monde agricole, tout se tient et qu'il est dangereux d'établir une démarcation entre les grandes et les petites exploitations ; elles doivent marcher de concert, leurs intérêts sont les mêmes.

La Commission a visité dix-huit fermes ; le cadre de cet exposé est trop restreint pour en énumérer tous les mérites, force nous est donc de n'en signaler que quelques-uns dans chaque ferme. Toutefois nous pouvons résumer en peu de mots la culture de ce canton : améliorer le sol par les façons multiples données à la betterave, et maintenir sa fertilité par les fumiers et les engrais, mis à la dis-

position de celle-ci, de façon qu'elle puisse laisser au blé ce dont il a besoin, pour produire son maximum de rendement.

La Commission a remarqué chez M. Decorbic, à Saint-Pierre-Pontpoint, et chez M. Henri Havy, à Verneuil, une plaine bien tenue et un matériel suffisant pour leur exploitation de 40 hectares.

Lors de notre second passage, nous n'avons pu visiter l'étable de M. Havy, de Verneuil, où la fièvre aphteuse venait de se déclarer.

M. Charles Havy cultive à la Forêt 45 hectares ; la terre y est de médiocre qualité. M. Havy, profond observateur, donne à propos l'engrais qui convient à chaque parcelle, et nous fait voir de magnifiques pommes de terre et de bonnes betteraves, obtenues par des mélanges d'engrais où domine la potasse.

Le travail est exécuté par 8 jeunes chevaux, élevés à la ferme.

Chez M. Toullier, à Verneuil, la tenue de la ferme est des plus remarquables : tout est rangé avec précision. Sa comptabilité est des plus soignées : un rapide coup d'œil nous montre ce qu'il récolte sur chaque parcelle et ce que cette récolte lui coûte, ainsi que le produit de chacune de ses vaches laitières.

Les fumiers sont arrosés par un système ingénieux de tuyaux, qui peut servir au besoin à inonder les bâtiments en cas d'incendie. Tout le matériel d'intérieur est des plus complets et des mieux entretenus.

M. Pinsson, à Verneuil, apporte de grands soins à l'intérieur de sa ferme, dont il vient d'agrandir les bâtiments pour y loger plus à l'aise son exploitation de 90 hectares.

L'étable, bien cimentée, contient 20 bonnes laitières bien soignées et parfaitement nourries, dont tout le lait est vendu à la consommation locale. L'installation du coupe-racines dans l'étable est très bien comprise.

M. Fercot cultive dans la vallée de Verberie 62 hectares. Les terres sont fortes, d'un accès difficile, entourées de bois ou coupées de ruisseaux. Pour défendre ses récoltes du gibier, M. Fercot a dû construire des entourages fort coûteux, vu la division de son exploitation.

Nous ne nous attendions certes pas à trouver un tel ensemble de récoltes dans des terres si peu propices à la culture ; par sa ténacité et sa persévérance, M. Fercot a su vaincre tous les obstacles réunis contre lui.

M. Perceval, à Verneuil, cultivait 58 hectares lors de notre première visite ; à notre seconde visite son exploitation était de 80 hectares.

Les terres sont de moyenne qualité, mais les récoltes qu'elles produisent ne le cèdent en rien à celles des meilleures terres. Les betteraves à sucre sont de toute beauté, et si M. Perceval a fait de grands frais pour les obtenir, le résultat l'a largement indemnisé. Nous ne voulons pas en préciser ici le rendement, de peur de blesser la modestie de M. Perceval, mais nous pouvons affirmer que pour avoir des blés, des avoines et des légumes aussi luxuriantes, dans une année de sécheresse comme celle qui vient de s'écouler, il faut que M. Perceval ait une connaissance approfondie de son sol, car si les engrais peuvent, dans une

certaine mesure, élever les rendements de la moyenne terre au niveau de ceux de la bonne terre, ce résultat ne peut être obtenu économiquement que par des façons appropriées à la nature du sol.

Nous avons trouvé chez lui 9 bons chevaux, 3 poulains, 3 vaches dont le lait sert aux besoins de la ferme, 500 moutons y compris des agneaux d'une précocité remarquable. Tous ces animaux sont bien logés, dans des bâtiments trop étroits.

Nous ne pouvons qu'admirer l'ingéniosité avec laquelle se font tous les services de l'intérieur dans un espace aussi restreint. Installer une machine à battre, avec son manège à trois chevaux, dans un local aussi resserré, était un problème difficile à résoudre, mais non au-dessus de l'intelligence de M. Perceval.

Arrivé par son travail à augmenter dans de telles proportions son exploitation M. Perceval a déjà reçu la récompense de ses efforts persévérants.

La Commission, à l'unanimité, vous propose de décerner :

A M. Perceval, la prime d'honneur de la petite culture ;

A M. Fercot, de Verberie, une médaille de vermeil grand module ;

A M. Pinsson, de Verneuil, une médaille de vermeil ;

A M. Toullier, de Verneuil, une médaille de vermeil.

MM. Clouet, à Villeneuve, Tirlet, à Raray, Duchauffour, à Bray, nous montrent, sur des exploitations variant de 115 hectares à 140 hectares, de bonnes récoltes ; nous apprenons à notre seconde visite qu'elles n'ont pas trompé les espérances de ces intelligents travailleurs, et constatons la bonne tenue de leurs fermes.

M. Legrand, à Rully, vient de reprendre les 110 hectares qui composaient la ferme de M. Rayon, son beau-père. 30 hectares sont ensemencés en betteraves à sucre et sont largement pourvus de fumiers et d'engrais, et nous avons remarqué un ensemble de bonne récoltes.

La pulpe est consommée par un troupeau de 300 bêtes en parfait état.

M. Blot, à Rhuis, avec 9 chevaux et 6 bœufs, cultive 125 hectares, dont 35 hectares sont ensemencés en betteraves et 5 en pommes de terre.

Ces terres, par leur résistance et leur adhérence aux instruments, offrent de grandes difficultés de culture, sans compter qu'elles se durcissent et se fendillent à la moindre sécheresse. M. Blot, pour obvier à ces inconvénients, laboure toutes ces terres avant l'hiver, alors qu'elles se laissent encore pénétrer par les instruments. Les gelées les ameublissent et facilitent les travaux du printemps. Il suffit alors de quelques façons données en temps opportun pour les préserver de la sécheresse et en obtenir de vigoureuses récoltes.

A notre seconde visite, nous avons vu les dépôts de fumier bien disposés et prêts à être transportés en plaine, aussitôt la moisson terminée. Ces fumiers sont produits par un excellent troupeau de 550 moutons de race southdown.

La commission apprécie le mode de culture de M. Blot, qui débute dans sa ferme, et lui adresse tous ses encouragements.

M. Sagny, au Murger, cultive 275 hectares en y comprenant les terres de sa ferme de la Boissière. L'assolement se compose de 70 hectares de betteraves, 75 hectares de blé, 55 hectares d'avoine et 70 hectares de prairies artificielles.

L'ensemble des récoltes est bon. M. Sagny a la sagesse de ne point exagérer la sole de betteraves, bien que placé aux portes de l'usine du Pont-du-Theil, la première qui fut établie dans le canton.

Les prairies artificielles lui laissent, chaque année, une notable quantité de terres de défrichement, où la dépense en engrais est insignifiante.

Un bon troupeau de 500 moutons de race dishley-mérinos et une vacherie composée de 25 bonnes laitières augmente les recettes, tout en fournissant une grande quantité de fumier. La fosse, destinée à le recevoir, est entourée de façon qu'on puisse y laisser séjourner des animaux ; le tassement produit par ceux-ci règle la fermentation et atténue les déperditions.

18 bons chevaux, 36 bœufs sont employés pour la culture et les charrois de la fabrique de sucre.

Une machine à vapeur actionne la machine à battre, munie d'excellents nettoiyages.

Nous aurions voulu rencontrer, dans le cours de nos tournées, un plus grand nombre d'installations comme celle du Murger, qui semble tout indiquée dans les fermes possédant un moteur inanimé.

M. Sagny, par son activité, son intelligente administration, sait continuer les excellentes traditions de sa famille.

A Rully, MM. Georges et Paul Delaunay cultivent, le premier 250 hectares, le second 230 hectares. Les récoltes témoignent des soins éclairés dont elles sont l'objet et semblent faire partie de la même exploitation. La Commission a rapporté de ce riche plateau une excellente impression.

Chez M. Paul Delaunay l'assolement comprend : 70 hectares de betteraves, 75 hectares de blé, 45 hectares d'avoine, 40 hectares de prairies artificielles.

Le travail est exécuté par 20 chevaux de première force et 16 bœufs. La bouverie, de création nouvelle, est parfaitement aménagée. Un hangar nouvellement construit abrite le matériel roulant et les outils agricoles au repos. 700 moutons de race dishley-mérinos et 30 à 35 vaches hollandaises et flamandes garnissent les bergeries et les étables.

Chez M. Georges Delaunay, les bâtiments d'exploitation sont séparés par la route. Dans la cour principale sont logés les attelages composés de 20 bons chevaux et de 12 bœufs. Une magnifique étable réunit 25 vaches hollandaises de bonne conformation, nourries avec la betterave fourragère. La richesse de cette nourriture augmente la qualité du lait que la race fournit en abondance.

Dans la seconde ferme sont établies des bergeries spacieuses et bien aérées où nous admirons un troupeau de 800 moutons dishley-mérinos.

Par un croisement bien suivi, M. Delaunay est parvenu, tout en maintenant la production de la laine, à obtenir des animaux plus précoces ; les agneaux sont d'une conformation remarquable.

La bonne tenue de la plaine, l'organisation intérieure dénotent chez les frères Delaunay une noble émulation féconde en heureux résultats.

La Commission est heureuse de pouvoir les associer dans un même témoignage

de félicitations. Cependant ayant dû, entre ces deux mérites sensiblement égaux, faire un choix, elle a décidé, à la majorité, de donner à M. Georges Delaunay, pour sa belle vacherie et son remarquable troupeau, la médaille d'or attribuée au prix de spécialités.

M. le comte de la Bédoyère, propriétaire du magnifique domaine de Raray, conserve 370 hectares pour y appliquer la culture intensive, représentée par 125 hectares de betteraves, 150 hectares de blé, 65 hectares d'avoine et 30 hectares de prairies artificielles.

Les difficultés de la profession d'agriculteur, loin de le rebuter, le passionnent. Il s'impose la tâche de produire beaucoup et d'exploiter économiquement, et arrive, en peu de temps, à obtenir d'abondantes récoltes et à se placer au nombre des bons cultivateurs de ce pays. Comprenant tous les avantages de la réunion, M. de la Bédoyère échange ou achète toutes les parcelles enclavées dans sa propriété. Les terres de Raray sont desservies par une voie ferrée qui les relie à l'usine du Pont-du-Theil : ce n'est pas assez pour M. de la Bédoyère, qui prolonge ce chemin de fer, de la fosse où sont emmagasinés toutes les pulpes, jusqu'aux bâtiments de la ferme où, après avoir passé par la manutention, les wagonnets porteront la pulpe aux portes des bergeries qui logeront 1.000 moutons, et de l'immense bouverie qui pourra contenir 130 bêtes à cornes. Les auges de cette dernière sont parallèles à l'axe des bâtiments et desservies par une voie ferrée d'où se fait la distribution des nourritures aux bœufs placés face à face. Deux autres voies courent le long des murs et servent à enlever les fumiers qu'elles conduisent à une vaste fosse entourée de murs.

Une machine à battre à grand travail envoie le blé dans une série de nettoyages qui le rendent propre à être livré directement au moulin ; des vis sans fin le répartissent dans toute la longueur des greniers. Un lieur automatique, adapté à la batteuse, complète cette installation.

Il était difficile à la Commission de porter un jugement définitif sur ces constructions qui ne sont pas encore terminées, mais il est permis de dire que quand nous verrons à Raray des hangars pour emmagasiner les récoltes, M. de la Bédoyère sera bien près d'avoir réalisé le type de la ferme moderne.

Beaucoup de propriétaires devraient suivre l'exemple donné par M. de la Bédoyère et, comprenant mieux que leurs intérêts sont intimement liés à ceux de leurs fermiers, les aider en diminuant le nombre des parcelles et en améliorant les bâtiments de leurs exploitations.

La Commission, désireuse d'accorder à M. le comte de la Bédoyère un souvenir qui soit la récompense de ses efforts et de son intelligente initiative, propose de lui accorder une médaille d'or.

M. Paul Devouge cultive, à Brasseuse, 290 hectares ainsi répartis : betteraves, 100 hectares, blés, 100 hectares, avoines, 40 hectares et prairies artificielles, 50 hectares. M. Devouge estime insuffisant le fumier produit par 72 bêtes à cornes et 800 moutons ; exportant des pailles, il tient à ramener à la ferme l'équivalent et même au-delà, en poudrettes et fumiers achetés au dehors. Les engrais chimiques

sont employés à forte dose, afin de donner une poussée vigoureuse aux betteraves, dont la végétation est assurée par les engrais organiques jusqu'à l'arrachage. Sous cette impulsion, les betteraves étaient très avancées et couvraient déjà la terre lors de notre première visite : leur propreté était irréprochable. Les blés étaient magnifiques, les avoines très belles : les légumes attestaient, par leur luxuriante végétation, le bon état de la terre et les abondants marnages que lui fournit M. Devouge.

Dans la ferme, en face de l'entrée, un bâtiment spacieux, de construction récente, donne un cachet d'élégance à cette ferme, où tout est supérieurement ordonné : 16 bons chevaux, 42 bœufs de race nivernaise assurent les travaux de la plaine. L'excellente conformation de ces animaux place M. Devouge, qui a su les choisir, au rang des plus fins connaisseurs.

Le matériel agricole, soigneusement entretenu, est aussi complet que possible. Une importante distillerie, fonctionnant par la diffusion, permet à M. Devouge de conserver chez lui la nourriture provenant de ses betteraves dont l'alcool seul est exporté. Les pulpes ensilées dans des fosses bien comprises et d'un accès facile, entretiennent un excellent troupeau métis-mérinos de 500 têtes et permettent d'engraisser 300 moutons d'achat et 30 bœufs réformés après les travaux.

La ferme de Brasseuse a obtenu, au dernier concours de Pont, la prime d'honneur cantonale, qui, conformément aux usages admis par notre Société, ne peut être attribuée, deux fois de suite, à la même exploitation.

Maintenir la ferme de Brasseuse dans l'état où elle lui avait été transmise, aurait été pour d'autres une tâche difficile, mais M. Paul Devouge, fort de l'enseignement paternel et joignant à un grand amour de son métier une activité et une intelligence supérieures, a su soutenir, élever encore peut-être, la belle réputation du domaine de Brasseuse ; la Commission lui adresse le sincère hommage de toutes ses félicitations ; nous retrouverons M. Paul Devouge, au prochain concours de Pont.

La ferme de la Borde, située au milieu des 310 hectares que M. Parmentier exploite, paraît d'abord bien aménagée. Construite alors que tous les travaux agricoles étaient exécutés par des chevaux, les difficultés ont été grandes pour M. Parmentier qui dut y installer ses 42 bœufs de trait, qui lui suffirent, avec 14 chevaux, à ensemercer 125 hectares de betteraves, 115 hectares de blé, 40 hectares d'avoine et 30 hectares de prairies artificielles.

Au printemps 1900, 100 hectares de blé avaient été gelés et se trouvaient remplacés par des Chiddam de mars promettant un bon rendement. Malgré ce surcroît de travail, les avoines, dont la semence avait été prise en Angleterre, se trouvaient dans d'excellentes conditions, à en juger par leur admirable développement. Les betteraves, vigoureuses et nettes, promettaient un sérieux appoint à l'approvisionnement de la sucrerie de Néry, que M. Parmentier dirige avec deux cultivateurs ses voisins.

M. Parmentier ne possède pas de troupeau d'élevage ; il préfère acheter bon marché, dans le Berry, des moutons maigres, sur lesquels il réalise un sérieux bénéfice après les avoir engraisés. Aux pulpes et fourrages additionnés de sel,

M. Parmentier fait ajouter une certaine quantité de mélasse prise à la sucrerie de Néry. M. Parmentier nous assure que les animaux soumis à ce régime sont rarement malades, et que l'engraissement se fait vite et mieux qu'avec les tourteaux. Malgré la saison peu avancée, nous avons trouvé les bœufs, réformés après les charrois de betteraves, dans un état d'engraissement presque parfait.

Loin de tout atelier, M. Parmentier a fait installer auprès de sa machine à vapeur, une maréchalerie très bien installée : le chauffeur, tout en dirigeant la machine à vapeur, s'occupe des réparations du matériel.

Nous regrettons d'avoir vu, immobilisée sous un hangar, la locomotive qui devait porter à la sucrerie de Néry les betteraves de la Borde, et nous souhaitons que la cause qui s'oppose à la réalisation de ce projet disparaisse, dans l'intérêt du fermier de la Borde et de la sucrerie de Néry.

Quand on considère ce qu'était la Borde, avant l'arrivée de M. Parmentier il y a dix-sept ans, et qu'on voit, aujourd'hui, cette terre propre, ces récoltes abondantes, on est saisi d'admiration devant ce que peut réaliser une activité et une énergie sans égales.

M. Parmentier réunit, en outre, toutes les qualités d'un bon administrateur : il s'attache à obtenir, à l'intérieur comme à l'extérieur, le maximum de rendement en réduisant les frais à leur minimum.

Pensant que tel doit être l'objectif du bon cultivateur, et qu'à tous les points de vue la ferme de la Borde peut être donnée en exemple, la Commission a pensé que M. Parmentier, dont la longue carrière agricole va bientôt être terminée, méritait de recevoir la prime d'honneur du canton de Pont.

ALB. MOQUET.

*Rapport de M. Léon Roland, rapporteur de la Commission scolaire.*

Messieurs,

Après les éloquentes discours, le remarquable et substantiel rapport que vous venez d'entendre, le rapporteur de la Commission du Concours scolaire vous demande la permission de ne retenir que quelques instants votre attention, non pas que ce Concours soit un des moins intéressants, au contraire, mais il lui semble qu'il y a nécessité de compter avec le temps dont vous disposez.

La Commission a été heureuse d'enregistrer le grand nombre de concurrents qui sont venus briguer les récompenses que votre Société nous permet de distribuer aux maîtres qui s'efforcent de développer chez les élèves, par un enseignement intelligent et pratique, l'amour de la terre et le goût de la carrière agricole.

La race de ces laboureurs aux larges épaules qui ont fait grande, forte et puissante la Patrie française, par leur travail, leur épargne et leur attachement séculaire au sol natal, tend à disparaître chaque jour. L'attrait des grandes villes, avec leurs fêtes et leurs plaisirs, exerce trop souvent, hélas !

une influence sur l'imagination des enfants du village qui, au sortir de la caserne, sont tentés par ces apparences trompeuses. Aussi les voyons-nous avec peine désertier la maison familiale, les travaux des champs pour rester dans les cités industrielles où bien souvent la maladie, le chômage et la misère les attendent.

C'est avec une profonde tristesse que l'on est obligé de constater la relation qui existe entre la dépopulation de nos campagnes et la dépopulation de la France. L'horizon est sombre de ce côté ; aussi devons-nous faire tous nos efforts pour conjurer le péril, et le premier de nos devoirs est de louer et d'encourager ceux qui, ayant accès sur le cœur et l'imagination des enfants de la campagne, travaillent, en semant la bonne parole, à réagir contre ces idées funestes et déprimantes, à cette œuvre salubre et surtout patriotique ; nous sommes heureux de constater que MM. les Instituteurs du canton de Pont-Sainte-Maxence n'y faillissent pas. Notre reconnaissance est d'autant plus vive qu'ils donnent le bon exemple en essayant d'enrayer, par l'écrit et la parole, ce mouvement désastreux. Honneur donc leur soit rendu !

Le canton de Pont compte treize communes ; huit instituteurs nous ont présenté des mémoires ; ce chiffre indique clairement quelle importance est attachée à nos récompenses.

Votre Commission, enfermée par les limites rigoureuses d'un programme à dû tout d'abord, et à son grand regret, écarter deux mémoires ne rentrant pas dans le cadre du Concours.

Le premier est un rapport sur la Société protectrice scolaire des oiseaux et animaux utiles et sur le hannetonnage ; le rapport de M. Boulnois a sa place marquée dans une autre enceinte, mais il nous a paru trop spécial pour que nous puissions faire autre chose que de le recommander à qui de droit. Nous reconnaissons que la ville de Pont n'est pas un pays agricole, que ses élèves, fils d'ouvriers employés dans l'industrie, ne sont pas dans le milieu voulu pour se familiariser avec la pratique agricole, et qu'en leur inculquant le respect scrupuleux des prescriptions de la loi Grammont, en leur faisant pratiquer le hannetonnage et la protection des oiseaux et animaux utiles à l'agriculture, M. Boulnois sert, dans la mesure de ses moyens, la cause agricole. Il a su tirer parti de ce qu'il avait, et, loin de lui en faire un grief, nous lui sommes reconnaissants d'avoir bien voulu apporter sa contribution à notre œuvre.

Le second mémoire que nous avons été forcés d'écarter est celui de M. Sorel, de Verneuil, le titre de ce mémoire (*Compte-rendu d'Expériences agricoles*)

indique qu'il s'agit ici d'une spécialité des plus intéressantes, mais cependant en dehors du Concours. Les expériences entreprises par M. Sorel pour démontrer, à Verneuil, le profit que l'on peut tirer de l'emploi des engrais chimiques, sont très remarquables. M. Sorel est un vulgarisateur ; il prêche par l'exemple, et ses expériences, très bien conduites, ont certainement contribué à la propagation de l'emploi des engrais chimiques à Verneuil. Vous savez que, dans cette commune, les cultivateurs marchent résolument dans cette voie. Le rapport de la Commission chargée de visiter les fermes du canton de Pont a fait ressortir ce fait d'une manière frappante ; la culture de Verneuil est une des meilleures du canton, puisque la Commission vous a demandé trois récompenses pour cette commune, dont la prime d'honneur de la petite culture. De ce succès éclatant, M. Sorel peut prendre sa bonne part, car il n'est pas douteux que les splendides récoltes poussant dans ses carrés d'expériences, témoignage probant et parlant aux yeux, n'aient été un puissant stimulant, incitant les cultivateurs à mettre en pratique ce qu'ils voyaient faire par M. Sorel. La Commission, heureuse de constater ce résultat, reconnaît aussi l'intérêt qu'il y a pour l'instruction des élèves à ce que le maître puisse descendre de sa chaire pour entrer dans le champ d'expériences, alliant ainsi la théorie à la pratique. Elle demande instamment à M. Sorel de continuer ses expériences, et regrette encore une fois, tenue qu'elle est par les exigences d'un programme, de ne pouvoir lui adresser que des félicitations platoniques, il est vrai, mais les plus sincères.

MM. Mast, de Pontpoint, et Lebrun, de Verberie, ne sont pas des inconnus pour nous, puisque tous deux ont déjà été lauréats de notre Concours scolaire ; tous deux ont obtenu le 1<sup>er</sup> prix : l'un à Pont il y a quinze ans, l'autre à Nanteuil en 1894. Ces messieurs ne se sont pas reposés sur leurs succès ; ils ont tenu à nous présenter une très bonne étude agricole de leur commune respective. Le temps n'a pas affaibli leurs qualités ; les deux mémoires sont de tous points excellents. M. Lebrun, qui, à Nanteuil, avait fait une étude très appréciée, puisqu'elle avait été classée en première ligne, de la commune de Boissy-Fresnoy, nous a donné cette fois une monographie des plus complètes de Verberie.

Ce travail, important par son étendue et sa conception, est aussi un des plus remarquables par la forme et par le fond. C'est une véritable histoire agricole de Verberie qui a sa place marquée dans les archives de cette ville. Rien n'y est oublié, depuis le souvenir de Charlemagne, le grand empereur, jusqu'à la description du jeu des Sautriaux. C'est un monument où la question agricole est parfaitement étudiée sous toutes ses faces.

M. Mast, de Pontpoint, intitule son mémoire : *Entre deux Concours*. Il nous présente l'évolution culturelle accomplie à Pontpoint depuis 1886. Ce n'est donc pas une réédition de son travail. Il a voulu nous montrer que les progrès accomplis depuis cette date sont importants. Il a réussi, car il a certainement mis en pleine lumière ces progrès. Son travail, s'il est moins volumineux que le précédent, ne lui cède cependant en rien sur le fond. La question agricole est parfaitement étudiée.

Votre Commission eût été très embarrassée s'il eût fallu établir un classement, elle a pensé que point n'était besoin de faire ce classement, attendu que ces messieurs avait déjà obtenu, tous deux, un premier prix dans les concours précédents. Conformément aux traditions de la Société, la Commission vous demande de les mettre hors concours, de décerner un rappel de premier prix, en considération des qualités exceptionnelles des deux mémoires, d'accorder non comme récompense de leur travail mais à titre de souvenir, une médaille de vermeil grand module à MM. Lebrun et Mast.

Bien qu'habitant une commune où les cultures n'occupent que le quart de la surface du territoire, M. Dupontroué a su cependant tirer grand parti de ce qu'il avait sous les yeux ; moins favorisé à cet égard que certains autres collègues résidant au milieu de la grande culture, il ne nous en a pas moins présenté un rapport des plus remarquables. A Fleurines, la petite et la moyenne culture règnent exclusivement, puisque les exploitations varient de 4 à 75 hectares, réparties entre quinze cultivateurs. M. Dupontroué expose très judicieusement comment se fait la culture, quels sont les procédés et les assolements suivis. A côté des éloges qu'il décerne aux cultivateurs, il ne craint pas de faire la critique de ce qui lui paraît encore défectueux. C'est ainsi qu'il reconnaît les efforts faits pour améliorer les terres par le marnage et l'apport des engrais à base de chaux, les soins donnés au fumier, la récupération des purins qui ne coulent plus aux mares, l'emploi raisonné des engrais chimiques, le groupement des cultivateurs pour effectuer les achats en commun, la pratique avantageuse des engrais verts assimilant l'azote de l'atmosphère. Mais il déplore que la jachère nue, appauvrissant la terre d'azote organique, ne soit pas encore bannie de toutes les exploitations, il fait ses réserves sur l'assolement triennal suivi. Il voudrait voir mieux soigner les prés établis depuis des siècles sans qu'on y fasse quoique ce soit ni comme façons, ni comme engrais, et il est persuadé que le plâtre ferait un effet merveilleux sur les luzernes, aussi croit-il à la nécessité de toujours raconter l'expérience de Franklin ; il trouve que la comptabilité des opérations de la ferme n'est pas suffisamment tenue. S'il est bon de louer et de reconnaître

les bonnes choses, il est utile d'indiquer les points faibles, les réformes à faire, les progrès à réaliser. A ce devoir, M. Dupontroué ne manque pas. Son travail témoigne d'un esprit judicieux d'un profond observateur. Les méthodes de culture, les soins donnés aux animaux, les outils employés sont parfaitement décrits. C'est avec le plus grand profit que les cultivateurs de Fleurines pourront lire ce mémoire conforme en tous points au programme élaboré par la Société. Aussi votre Commission adresse ses plus chaleureuses félicitations à M. Dupontroué, et vous demande de lui accorder le 1<sup>er</sup> prix, consistant en un objet d'art.

En passant de Fleurines à Raray, nous quittons la petite culture pour entrer dans la grande. M. Colsenet nous présente donc une étude de la grande exploitation agricole. Il nous décrit ce qui se passe à la ferme de la Borde où les récoltes, dit-il, sont aussi belles qu'abondantes, c'est ce que nous disait tout à l'heure M. le Rapporteur de la Commission des fermes. Sa description des cultures suivies, des façons culturales données, des engrais employés, des animaux, des instruments, des rendements obtenus, ne laisse rien à désirer. Il a tout vu, tout consigné, rien ne lui échappe des choses nouvelles, c'est ainsi qu'il relate l'introduction de la mélasse dans les rations alimentaires du bétail. Il a remarqué que les animaux étaient très friands de cette substance sucrée qui, à son avis, et au nôtre du reste, doit être employée de plus en plus, le sucre étant un aliment de premier ordre. M. Colsenet nous fait aussi une analogie de nouvelles constructions qui viennent d'être édifiées à Raray. Ce sont des étables modernes, spacieuses, bien aérées ; les bergeries auront des abreuvoirs alimentés par une conduite d'eau, les moutons auront, dit-il, « leur concession », plus heureux en cela que les habitants. Il a joint à son mémoire les croquis, plans, coupes de ces bâtiments ; des vues photographiques également annexées, nous donnent mieux que la plus parfaite description les différentes scènes de la vie des champs. Par la plume et la photographie, M. Colsenet nous a bien dépeint les travaux agricoles exécutés à Raray, et votre Commission est d'avis de lui décerner le 2<sup>e</sup> prix, consistant en une médaille de vermeil grand module.

Il nous reste à vous entretenir des mémoires de MM. Fayard, de Saint-Vaast-de-Longmont, et Servoise, de Roberval.

M. Fayard, à côté des cultures générales faites à Saint-Vast comme ailleurs, nous décrit spécialement la culture de l'oignon, ses façons, ses rendements et aussi ses ennemis. Cette étude prouve, chez son auteur, une réelle connaissance acquise par une profonde observation. Il termine son travail en nous entretenant longuement des animaux, de leur organisme, de leur hygiène,

de leur alimentation et de leur traitement. Il nous prouve qu'il connaît bien cette question, que la valeur nutritive des aliments, la digestibilité, la relation qui doit exister entre les matières azotées, grasses et carbonées, n'ont plus de secret pour lui. Cette étude est fort intéressante.

M. Servoise nous indique ce qui se passe à Roberval, comment on y fait le blé, l'avoine, la betterave, la pomme de terre ; quels sont les instruments et les animaux en usage pour chacune de ces cultures ; il nous donne le compte des dépenses et recettes ; d'après cette comptabilité, il résulte que la culture est des plus prospères à Roberval, toutes les récoltes laissent un sérieux bénéfice. Nous nous permettrons cependant de faire remarquer à M. Servoise qu'il nous semble avoir laissé passer dans son compte dépenses quelques oublis, et que, d'un autre côté, son compte recettes paraît majoré, car à moins de cultiver la Terre promise, il nous paraît difficile de pouvoir obtenir sur tout un territoire, une moyenne de 20 quintaux de blé et de 800 bottes de paille sans fumier ni engrais.

La Commission vous propose d'accorder une mention honorable à MM. Fayard et Servoise.

Des maîtres nous passons aux élèves ; dix-sept enfants se sont présentés pour concourir. Tous nous ont prouvé que dans le canton de Pont, l'enseignement agricole était bien compris ; par leur composition écrite et par les réponses faites à l'examen oral, nous avons acquis la conviction que MM. les instituteurs savaient donner aux enfants les premières notions agricoles, leur permettant de comprendre comment la plante vit et se développe, les familiarisant avec le rôle des engrais. Les mots azote, potasse, chaux, acide phosphorique ne sont plus vides de sens pour eux. Lorsque, plus tard, ils seront ouvriers agricoles ou chefs d'exploitation, ils seront à même de comprendre et par cela même s'intéresser et s'attacher à l'agriculture de leur pays.

L'agriculture est un champ bien vaste, elle est la synthèse de toutes les sciences. Il faut donc que les maîtres bornent leur enseignement aux questions dont l'intérêt est particulièrement important pour les cultures locales.

Tel doit être le rôle de l'instituteur, tel l'ont compris les maîtres du canton de Pont, les élèves font honneur à leur enseignement.

Nous vous proposons de décerner des récompenses aux élèves dont les noms suivent, que je cite par ordre de mérite :

Tassigny (Raphaël),	de l'école de Verberie.
Chebrou (Raoul),	id.
Duquesne (Maurice),	id.

Doyen (Maurice), de l'école de Fleurines.  
Geoffroy (Henri), de l'école de Verberie.  
Detemmermaen (Georges), de l'école de Verneuil.  
Havy (Désiré), de l'école de Verberie.  
Legrand (Henri), id.  
Thiénard (Georges), id.  
Gourland (Maurice), de l'école de Pontpoint.  
Hanart (Julien), id.

*Rapport de M. Berdin, rapporteur de la Commission des prix  
de moralité.*

Mesdames, Messieurs,

Après les savants et éloquents discours que vous venez d'entendre et d'applaudir, permettez-moi, comme maire de la ville de Pont, au nom de la municipalité et de la population, tout en exprimant le regret qu'un motif impérieux de la dernière heure nous ait privé de la visite de M. le Préfet, de saluer son collaborateur, M. Paul Boucomont, notre sympathique sous-préfet, qui, par sa présence, témoigne hautement de l'intérêt qu'il porte à l'agriculture et aux horticulteurs.

La ville de Pont, dont je suis l'interprète, lui en témoigne toute sa reconnaissance, et elle le prie de partager avec MM. les Sénateurs, Député, Présidents et Membres des Sociétés d'agriculture et d'horticulture, Conseillers généraux, Conseillers d'arrondissement, Maires ici présents, notre tribut de gratitude sincère et nos remerciements les plus cordiaux.

Il y a quinze ans, presque jour pour jour, j'avais comme aujourd'hui, le grand honneur de rapporter les prix de moralité ; mon titre de conseiller général me vaut encore cet honneur, et je dois tous mes remerciements à la Société d'agriculture de Senlis pour m'avoir confié, une seconde fois, cette délicate, mais agréable mission.

J'ai dit « agréable », puisque mon rôle est de signaler les mérites ; non pas comme on l'a fait tout à l'heure, non plus des cultivateurs de la grosse et de la petite culture dont les exploitations sont les mieux comprises et les mieux conduites ; mais de leurs modestes ouvriers ; de ceux qui, à tous les titres, contremaîtres, charretiers, bouviers, batteurs, femmes de charge, etc..., se sont le plus particulièrement distingués par leur dévouement à leurs maîtres, par leurs longs et loyaux services, par leur attachement à la ferme... et, pour me résumer d'un mot, par leurs vertus domestiques.

J'ai été aidé dans ma tâche par la Commission d'agriculture, et j'avoue très humblement que, malgré cette aide, nous nous sommes trouvés très embarrassés pour l'attribution des récompenses à décerner, tellement les concurrents étaient nombreux et méritants.

Permettez-moi donc, Mesdames, Messieurs, après avoir examiné, en notre conscience, les droits de chacun des candidats ; après avoir mis dans la balance les services rendus, de dire à ces braves serviteurs : « Vous avez été à la peine, soyez aujourd'hui à l'honneur, et, parmi vous, il en est qui méritent, tout aussi bien que les ouvriers du commerce et de l'industrie, la médaille d'honneur avec le ruban tricolore que le Gouvernement de la République accorde à ses meilleurs enfants. »

Pour plusieurs d'entre vous, cette distinction sera sollicitée par la Commission agricole.

Aujourd'hui, nous allons récompenser ces dignes auxiliaires d'agriculture, dont quelques-uns sont, depuis près d'un demi-siècle dans la même ferme, au service de la même famille.

A l'époque où nous vivons, c'est tellement rare, qu'on peut les considérer comme des hommes vénérables, devant servir d'exemple aux autres, dont la plupart sont enclins, bien souvent, à aller chercher dans les villes et dans le grand Paris la fortune qui ne vient pas et des désillusions qu'ils regretteront trop tard.

Et, au milieu de cette solennité agricole, où mon honorable ami, M. Thirion, président de la Société d'horticulture, est venu nous faire admirer les produits des jardins et des potagers pour donner un éclat sémillant à l'exposition agricole, il me sera bien permis de cueillir un simple bouquet de fleurs pour dire, avec le poète, à ces braves serviteurs de l'agriculture :

*Modestes ouvriers ! Honneur ! à vous Honneur !*  
Les lauréats du jour... ce sont ces travailleurs  
Prévoyant l'avenir, cherchant dans la sagesse  
A s'attacher au sol natal... pour leur vieillesse  
Vivant d'économie, enseignant à leur fils  
Qu'en travaillant on peut s'acquérir un logis,  
Un tout petit jardin... quelques arpents de terre  
Au pays où l'on est. Quoi de plus salubre !  
Restez donc attachés à votre sol rural...  
En campagne il suffit d'un léger capital

Pour vivre bienheureux. Lorsqu'on voit dans les plaines  
Le courageux semeur rejetant à mains pleines  
Au vent du ciel le grain des futurs moissons,  
Suivant droit son chemin dans le creux des sillons,  
C'est la vie en plein air. Paysans laboureurs,  
Parmi les ouvriers, vous êtes des meilleurs.

Oui, quelques-uns de ces braves ont, par des merveilles d'économie, de labeur, de persévérance, su acquérir une maison et quelques coins de terre, restant ainsi heureux au milieu de leurs familles, entourés de la considération publique et devenant même les élus de leurs concitoyens, comme conseillers municipaux. Qu'ils reçoivent publiquement toutes nos félicitations !

Il en est des pessimistes qui croient et qui disent que la France est décadente, et que les villages se dépeuplent au profit des villes ; il y a certainement quelque vraisemblance dans ces dires, et, sans vouloir dissimuler le mal qu'il est bon de signaler en passant, et auquel on portera remède, peut-être, par la création de caisses de retraites en faveur des ouvriers agricoles, je dois déclarer cependant que l'ouvrier français, et surtout l'ouvrier de culture, est encore meilleur qu'on ne le pense ; et, la preuve, c'est qu'à cette distribution solennelle de récompenses, nous avons trouvé, comme on peut en trouver dans toutes les parties de notre département, des serviteurs modèles attachés à leur sol, attachés à leur maîtres, et que nous avons le regret de ne pouvoir récompenser autant que nous l'aurions désiré, à cause des ressources trop restreintes dont dispose la Société d'agriculture.

Leur tour viendra ; qu'ils sachent attendre, et surtout qu'ils persévèrent à se conduire vaillamment, comme il l'ont fait jusqu'ici, en suivant les traces et les exemples de leurs aînés.

C'est encore, laissez-moi vous le dire, parmi ces laboureurs des campagnes, parmi les agriculteurs, parmi ceux qui manient le soc et la charrue, que vous retrouverez cette forte race de la terre des Gaules, et que la France et la République trouvent leurs plus robustes défenseurs et leurs plus endurants soldats.

Maintenant, j'aurais mauvaise grâce à m'étendre davantage ; je ne veux plus retarder d'une seule minute l'appel des lauréats, et voici comment la Commission a classé par ordre de mérite et d'ancienneté de services, les candidats qui attendent, je le vois, si impatiemment le fruit et la récompense de leur labeur.

PRIX D'HONNEUR

*A l'ouvrier agricole, quel que soit son emploi, qui se sera distingué d'une façon toute spéciale par sa moralité, sa bonne conduite et ses anciens services.*

Un diplôme, une médaille de vermeil offerte par le département et 100 fr. en un livret de Caisse d'épargne, a été décerné à ROUSSEAU (Emile), âgé de 68 ans, chez M. Tartier, à Eve, 50 ans 1/2 de services. Pendant ce demi-siècle, il est resté dans la même ferme. Travailleur infatigable, exact au travail, habile et consciencieux, c'est un serviteur sans reproche. Primé au concours de Senlis en 1884, médaillé du gouvernement comme vieux serviteur, Rousseau est l'homme modèle par excellence.

*Commis de ferme.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
PRIX unique	Une médaille en or.	THIBAULT (Alfred), âgé de 63 ans, chez M. Boucher (Camille), à Barbery.	Depuis 40 ans au service de la famille Boucher, a débuté comme charretier, poste qu'il a occupé jusqu'en 1885. A partir de cette époque, et pour le récompenser de ses bons services, M. Boucher l'a choisi comme commis de culture. Serviteur modèle, Thibault est médaillé du gouvernement depuis le 14 juillet 1894.

*Charretiers et ouvriers de culture.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
1 <sup>er</sup> PRIX	Une médaille en argent et 80 fr. en un livret.	FOULON (Victor), âgé de 67 ans 1/2, chez M. Meignen, à Huleu.	51 ans de services. Ouvrier honnête, actif, laborieux, de bonne conduite et mœurs. Entré à l'âge de 15 ans au service de M. Meignen, grand-père du cultivateur actuel, en qualité de charretier, soldat en 1854, a fait la campagne d'Italie, a au retour de son congé, repris sa place chez M. Meignen, où il est encore. C'est un homme digne du plus grand intérêt.

RANG	PRIX	MOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
2 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 70 fr. en un livret.	LAVERSIN (Louis-Auguste), âgé de 48 ans, chez M. Havy, cultivateur à Fleurines.	37 années de services dans la même ferme. C'est un bon ouvrier, travailleur, exact, économe. Depuis 25 ans, il fait partie de la Compagnie des sapeurs-pompiers, il est aimé de tous et serviable envers tous.
3 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	DELCOIGNE (Frédéric), âgé de 51 ans, chez M. Camille Boucher.	35 ans de services effectifs, a obtenu la médaille d'honneur du gouvernement. Charretier intelligent et adroit, très exact à son travail, d'une sobriété exemplaire et d'un caractère toujours égal. En somme excellent ouvrier.
4 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 50 fr. en un livret.	HÉBERT (Hippolyte), âgé de 56 ans, chez M. Chevallier, fermier au Petit-Villers, par Crépy.	34 ans de services dans la même ferme. Il a commencé comme charretier, puis il a été occupé aux machines agricoles. Très intelligent, bon serviteur, a déjà obtenu une récompense à Nanteuil, comme conducteur de faucheuse.
5 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 40 fr. en un livret.	GACOGNE (Eloi), âgé de 56 ans, chez M. Hervaux, à Fresnoy-le-Luat.	32 ans de services dans la même ferme, père de famille sobre, rangé et d'excellente moralité. En somme, bon serviteur.
	Mention honorable.	LEMAIRE (Victor), chez M. le comte de la Bédoyère, à Raray.	29 ans de services dans la même ferme; chez M. Sagny, 20 ans, et chez M. de la Bédoyère, successeur de M. Sagny, 9 ans. Bon serviteur, estimé de ses anciens et nouveaux maîtres. Malgré la mort de sa femme, très longtemps souffrante, qu'il perdit, Lemaire a pu, grâce à son travail et à son courage, surmonter tous les obstacles.

*Batteurs, Chauffeurs et Ouvriers agricoles employés aux machines à battre*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
1 <sup>er</sup> PRIX	Une médaille en argent et 80 fr. en un livret.	CAILLEUX (Auguste), âgé de 61 ans, chez M. Paul De-launay, à Rully.	39 ans de services dans la même ferme. Cet honnête ouvrier, père de trois enfants, s'est toujours fait remarquer par son activité, sa tempérance à toute épreuve. Son maître fait le plus grand éloge de lui. Ayant eu la cheville broyée par le sabot d'un cheval, Cailleux ne pouvant plus remplir le poste de charretier, occupe le poste d'engraineur à la machine à battre. Intelligent et dévoué, c'est le modèle des ouvriers.
2 <sup>e</sup> PRIX ex æquo	Une médaille en argent et 70 fr. en un livret.	VAILLANT (Gustave), âgé de 51 ans, chez M. Nazart, à Ver.	37 ans de services dans la même ferme. Il réunit à la fois activité, moralité et tempérance. C'est un homme d'une conduite irréprochable, il a servi 4 maîtres dans la même ferme et tous lui reconnaissent de très grandes qualités.
2 <sup>e</sup> PRIX ex æquo	Une médaille en argent et 70 fr. en un livret.	OFFROY (Eugène-Marcel), âgé de 64 ans, chez M. Lucien Boisseau, à Chantemerle.	37 ans de services dans la même ferme, où il est employé avec sa femme. Il a rempli à la satisfaction de son maître les emplois de charretier, batteur, manouvrier. Sobre et intelligent, c'est de plus un bon père de famille.
3 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	BOURLON (Lucien), âgé de 48 ans, chez M. Prévost, à Auger-St-Vincent.	35 ans de services sans interruption dans la même ferme. Serviteur consciencieux, honnête, de bonne conduite et en qui on peut avoir confiance, sous tous les rapports. C'est certainement un bon serviteur.
4 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 50 fr. en un livret.	COCU (Emile), chez M. de la Bédoyère, à Raray.	34 ans de services sans interruption dans la même ferme. A servi sous trois maîtres, MM. Moquet, Sagny, et actuellement M. de la Bédoyère, qu'il sert encore. Bon serviteur, très apprécié de ses maîtres, sobre et d'une exactitude modèle.

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
	1 <sup>re</sup> mention honorable.	BODIOT (Léonce), chez M. Roland, à Courtillet.	22 ans de services sans interruption. Excellent ouvrier à tout faire. Charron, maçon, jardinier, répare les faucheuses, moissonneuses et tous instruments aratoires. Intelligent et de très bonne conduite, rend les plus grands services à son maître.
	2 <sup>e</sup> mention honorable.	CARON (Denis), âgé de 61 ans, chez M. Tirlet, à Raray.	Près de 22 ans de services chez MM. Tirlet père et fils, à Raray. Serviteur laborieux, honnête, dévoué à ses maîtres. Très bien considéré.

*Bergers.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
1 <sup>er</sup> PRIX	Une médaille en argent et 100 fr. en un livret.	BATON (Louis-Eugène), âgé de 55 ans, chez M. Prévost, à Auger.	27 ans de services dans la même ferme. Avait déjà servi M. Bastin, de Trumilly, comme berger, à la satisfaction de son maître. Il a quitté M. Bastin pour se marier à Auger, et là il entra chez M. Prévost où il est encore. S'est toujours montré serviteur fidèle, actif, intelligent, accomplissant sa tâche avec un zèle irréprochable.
2 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 80 fr. en un livret.	MAHIEUX (François), âgé de 61 ans, chez M. Bergeron, à Fontaine.	23 ans de services sans interruption dans la même ferme. Excellents services, probité scrupuleuse, exactitude remarquable; en un mot, très bon berger.
3 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 70 fr. en un livret.	RUDEAUT (Emile-Olive), âgé de 59 ans, chez M. Félix Roland, à Barbery.	17 ans de services. Bon berger, dévoué à son maître, honnête, laborieux et sobre.
4 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	PETIT (Séverin), chez M. Lheurin, à Boran.	16 ans de services chez le même maître. Honnête, actif, laborieux et sobre; on peut avoir confiance en lui. Il connaît à fond son métier.

*Femme de charge.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
PRIX unique	Une médaille en argent et 80 fr. en livret.	LIONNET (Alphon-sine), femme Offroy, âgée de 59 ans, chez M. Boisseau, cultivateur à la ferme de Chantemerle, commune de Lagny-le-Sec.	37 ans de services, soit comme femme de ménage, lessiveuse ; s'occupant également des travaux des champs et de la moisson. Cette femme, bien qu'elle ait trois enfants, les confiait à sa mère pour ne pas manquer à son service de ferme. D'une grande honnêteté, d'une propreté remarquable, elle a élevé ses enfants dans ces principes. C'est une femme très méritante.

Mesdames et Messieurs,

J'ai achevé ma tâche et je n'ai plus qu'un mot à ajouter.

Dans notre beau pays qu'on admire, et qu'on aime surtout quand on a pénétré dans la masse profonde des humbles travailleurs des campagnes où se trouvent les sources intarissables du dévouement et de l'abnégation, on peut se dire avec un légitime orgueil :

La France est encore, malgré les pessimistes, le pays de générosité par excellence.

Cette vieille terre des Gaules qui, par sa culture intelligente et intensive, est notre mère nourricière, mérite bien qu'on répète aussi bien aujourd'hui qu'à l'époque de Henri IV et du grand Sully :

« Tout fleurit où fleurit l'Agriculture. »

*M. Fautrat* donne lecture du palmarès :

### GRANDE CULTURE

La prime d'honneur de la grande culture, consistant en un objet d'art, est décernée à M. PARMENTIER, cultivateur à La Borde, commune de Raray. — 100 francs sont accordés aux agents de l'exploitation.

Une médaille en or, offerte par M. Berdin, conseiller général, maire de Pont-Sainte-Maxence, est décernée à M. le comte de la BÉDOYÈRE, propriétaire-cultivateur à Raray, pour ses constructions et la suppression du morcellement des parcelles.

Une médaille en or, offerte par M<sup>me</sup> Viat, est décernée à M. Georges DELAUNAY, cultivateur à Rully, pour sa belle vacherie et pour son troupeau de moutons.

### PETITE CULTURE

La prime d'honneur de la petite culture, consistant en un objet d'art, est décernée à M. PERCEVAL, cultivateur à Verneuil, pour son exploitation reconnue la meilleure de celles classées dans la catégorie des petites cultures. — 50 fr. sont accordés pour être distribués aux ouvriers de l'exploitation.

Une médaille de vermeil grand module, offerte par M. le marquis de Luppé, est accordée à M. FERCOT (Thomas), cultivateur à Verberie, pour la bonne tenue de son exploitation.

Une médaille de vermeil petit module, offerte par M. Devouge, maire de Brasseuse, est obtenue par M. PINSSON, cultivateur à Verneuil, pour la bonne tenue de son exploitation.

Une médaille de vermeil petit module, offerte par M. Ernest Dupuis, conseiller général, est attribuée à M. TOULLIER (Edmond), cultivateur, à Verneuil, pour la bonne tenue de son exploitation.

### PRIX DE MORALITÉ

Prix d'honneur, un diplôme, une médaille de vermeil, offerte par le Département, et 100 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. ROUSSEAU (Emile), chez M. Tartier, à Eve.

#### *Commis de Ferme.*

Prix unique, une médaille d'or : M. THIBAUT (Alfred), chez M. Boucher (Camille), à Barbery.

#### *Charretiers et Ouvriers de culture.*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent, offerte par le marquis de Thuisy, conseiller général, et 80 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. FOULON (Victor), chez M. Meignen, à Huleu.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. Beauchamps, notaire à Pont, et 70 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. LAVERSin (Louis-Auguste), chez M. Havy, à Fleurines.

3<sup>e</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. Soualle, négociant à Pont, et 60 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. DELCOIGNE (Frédéric), chez M. Camille Boucher, à Barbery.

4<sup>e</sup> prix, médaille en argent, offerte par le Conseil municipal de Fleurines, et 50 fr. en un livret de Caisse d'épargne, offerts par M<sup>me</sup> Viat : M. HÉBERT (Hippolyte), chez M. Chevallier, au Petit-Villers, par Crépy-en-Valois.

5<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 40 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. GACOGNE (Eloi), chez M. Hervaux, à Fresnoy-le-Luat.

Mention honorable : M. LEMAIRE (Victor), chez M. le comte de la Bédoyère, à Raray.

*Batteurs, Chauffeurs et Ouvriers agricoles employés aux machines à battre.*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. le marquis de Thuisy, conseiller général, et 80 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. CAILLEUX (Auguste), chez M. Paul Delaunay, à Rully.

2<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent, offerte par M. Beauchamps, notaire à Pont, et 70 fr. en un livret de Caisse d'épargne, offerts par M. le comte de Cambacérés : M. VAILLANT (Gustave), chez M. Nazart, à Ver.

2<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent offerte par M. Soualle, négociant à Pont, et 70 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. OFFROY (Eugène-Marcel), chez M. Lucien Boisseau, à Chantemerle.

3<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 60 francs en un livret de Caisse d'épargne : M. BOURLON (Lucien), chez M. Prévost, à Auger.

4<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 50 fr. en un livret de Caisse d'épargne, offerts par M<sup>me</sup> Viat : M. COCU (Emile), chez M. le comte de la Bédoyère, à Raray.

1<sup>re</sup> mention honorable : M. BODIOT (Léonce), chez M. Roland, à Courtillet.

2<sup>e</sup> mention honorable : M. CARON (Denis), chez M. Tirlet, à Raray.

*Bergers.*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. Soualle, négociant à Pont, et 100 francs en un livret de Caisse d'épargne : M. BATON (Louis-Eugène), chez M. Prévost, à Auger.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. Beauchamps, notaire à Pont, et 80 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. MAHIEUX (François), chez M. Bergeron, à Fontaine.

3<sup>e</sup> prix, médaille en argent, offerte par le Conseil municipal de Fleurines, et 70 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. RUDEAULT (Emile-Olive), chez M. Roland, à Barbery.

4<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 60 fr. en un livret de Caisse d'épargne : M. PETIT (Sévérin), chez M. Lheurin, à Boran.

*Femmes de charge.*

Prix unique, médaille en argent, offerte par le marquis de Thuisy, et 80 fr. en un livret de Caisse d'épargne, offerts par M. le comte de Cambacérés : M<sup>me</sup> OFFROY, née Lionnet (Alphonsine), chez M. Boisseau, à la ferme de Chantemerle, commune de Lagny-le-Sec.

PRIX D'HABILETÉ

*Conducteurs de Charrues.*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent, offerte par le Conseil municipal de Fleurines, et 25 fr. en un livret : M. Désiré HUART, chez M. Duchauffour, à Fleurines.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. Corbon, conseiller d'arrondissement, et 20 francs en un livret : M. DESAUNOY (François), chez M. Devouge, à Brasseuse.

3<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent et 15 fr. en un livret : MM. MÉNÉRAT (Léon), chez M. Descroix, à Fleurines, et CORNELOT (Pierre), chez M. Sagny, au Murger.

4<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 10 fr. en un livret : M. DELURY (Paul), chez M. Delury, à Senlis.

*Conducteurs de Faucheuses.*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent, offerte par le Conseil municipal de Fleurines, et 40 fr. en un livret : M. Jean GASTON, chez M. Darras, à Villers-Saint-Frambourg.

2<sup>e</sup> prix, une médaille en argent et 35 fr. en un livret : M. GIRION, chez M. Delury, à Senlis.

Hors concours comme étrangers à l'arrondissement :

Au conducteur de la maison Albaret, 20 francs.

A M. LEFÈVRE, conducteur chez M. Drouard, aux Ageux, 20 francs.

BŒUFS DE TRAIT

1<sup>er</sup> prix, objet d'art, offert par M. Gaillard, député de l'Oise : M. Paul DEVOUGE, pour ses six bœufs de trait de race charolaise. 30 fr. au conducteur.

2<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil : M. MARTIN, à Villers-Saint-Paul, pour ses bœufs charolais. 20 fr. au conducteur.

CHEVAUX

1<sup>er</sup> prix, médaille d'or : M. DARRAS, de Villers-Saint-Frambourg, pour une paire de chevaux. 20 fr. au conducteur.

2<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil petit module : M. DELURY, à Senlis. 20 fr. au conducteur.

Mention honorable : M. MARTIN, à Villers-Saint-Paul, pour son poulain mi-sang. 10 fr. au conducteur.

### VACHES LAITIÈRES

1<sup>er</sup> prix, objet d'art, offert par M. Chopinet, député de l'Oise : M. Lucien BOISSEAU, pour son lot de génisses hollandaises. 30 fr. au conducteur.

2<sup>e</sup> prix, médaille en vermeil grand module, offerte par le Syndicat de Défense agricole : M. DEMACHY, à Ognon, pour son lot de bêtes normandes. 20 fr. au conducteur.

### MOUTONS

#### RACE DISHLEY MÉRINOS

1<sup>er</sup> prix, objet d'art : M. LONGUET, à Marolles, pour ses lots de moutons. 30 fr. au conducteur.

2<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil : offerte par le Syndicat de Défense agricole : M. Georges DELAUNAY, de Rully. 20 fr. au conducteur.

3<sup>e</sup> prix, médaille en argent, offerte par le Département : M. GOURDIN, de Morangles. 10 fr. au conducteur.

#### RACE SOUTHDOWN

1<sup>er</sup> prix, objet d'art, offert par M. Franck Chauveau, vice-président du Sénat : M. Léon ROLAND, à Courtillet. 20 fr. au conducteur.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent ; M. DARRAS, à Villers-Saint-Frambourg. 10 fr. au conducteur.

### PORCS

Médaille en argent : M. DEMACHY, à Ognon, pour son verrat.

### MOTEURS A PÉTROLE ET A ALCOOL, POUR INTÉRIEUR DE FERMES

1<sup>er</sup> prix *ex æquo*, objet d'art : MM. SÉGUIN et C<sup>ie</sup>, à Argenteuil, pour leur moteur à alcool « le Gnôme ».

1<sup>er</sup> prix *ex æquo*, objet d'art : M. BARBIER, de Paris, pour son moteur à alcool « l'Agricol ».

Médaille en vermeil, offerte par le département de l'Oise, à M. MENOT, à Acy.

Médaille en argent : M. WALLUT, pour son moteur « Hornsby ».

Médaille en argent : Moteur « Millot ».

Médaille en argent : La Compagnie *Duplex*, pour son moteur adapté à la batteuse de M. Bertin.

Prix spécial, médaille en argent : Société *la Continentale*, pour son exposition variée de lampes.

## SEMOIRS A ENGRAIS, A LA VOLÉE ET EN LIGNES

Rapporteur : *M. E. Duplessier*.

La Commission désignée pour examiner les semoirs à engrais avait à se prononcer entre six concurrents.

Il est nécessaire de faire remarquer que l'expérience a été particulièrement difficile ; en effet, l'engrais employé — si l'on peut appeler engrais la matière fournie — se composait de sable et de phosphate abondamment humecté d'eau de l'Oise.

La Commission n'a pas cru devoir classer M. Menot, dont le semoir, par un excès de peinture, n'a pu fonctionner avec sa régularité ordinaire. Mais elle tient à déclarer que ce semoir récemment amélioré est construit avec beaucoup d'intelligence : le système d'engrenages est très pratique, d'une grande solidité, les changements de vitesse du distributeur sont faits avec toute la rapidité désirable : aucune clef, aucun écrou, rien qui puisse embarrasser l'ouvrier.

Le premier prix est décerné au semoir Bois-Renoult, à fond mouvant, composé de lames de bois reliées par un système de chaînes intérieures, connu depuis longtemps. Il a été présenté avec une remarquable habileté par M. Michel Robert, qui lui a fait exécuter un travail parfait.

Le second prix revient à M. Klaine, dont le semoir se rapproche beaucoup des précédents. La distribution est bonne. Il faut signaler une vis d'inclinaison pour la caisse, utile en terrain accidenté.

Nous nommerons ensuite :

Le semoir Salmon, très original, bien compris ; la planche de fond placée sur trois galets est animée d'un mouvement alternatif au moyen d'une bielle. L'engrais tombe dans un auget où le hérisson le distribue. Un levier d'inclinaison permet de maintenir la caisse toujours horizontale ; au moyen d'un système de bascule très simple, on peut le vider facilement d'un seul coup.

Le semoir Magnier avec un agitateur qui s'enlève facilement ; la vanne se manœuvre avec une seule vis ; celle-ci, qui est mobile, règle le débit et permet en outre de vider facilement le semoir.

Le semoir Rigault, pourvu aussi d'un agitateur avec vanne intérieure pour semer les engrais très pulvérulents ; une seule vis commande la distribution, qui ne dépend d'aucun pignon et s'opère facilement en ouvrant la vanne suivant les besoins.

Il est accordé en conséquence :

1<sup>er</sup> prix, médaille en or : M. BOIS-RENOULT.

2<sup>o</sup> prix, médaille en vermeil : M. KLAINÉ, de Nanteuil.

Médaille en argent : M. SALMON.

Médaille en argent : M. MAGNIER, de Provins.

Médaille en argent : M. RIGAULT, de Creil.

M. MENOT n'a pu prendre part au concours.

### INSTRUMENTS DIVERS

Rapporteur : *M. G. Parmentier.*

La tâche qui incombait à la Commission chargée d'examiner les instruments divers était bien ardue, les expositions étant aussi nombreuses que variées.

La Commission a pensé qu'en raison de leurs nombreuses récompenses dans les concours antérieurs et de leurs remarquables expositions, elle devait mettre hors concours :

M. BAJAC, pour sa collection d'instruments absolument complète parmi lesquels nous devons citer en particulier son semoir à betteraves à lignes interrompues.

M. ALBARET, dont nous devons signaler les modifications apportées aux locomobiles et les perfectionnements de sa batteuse à grand travail.

M. LALIS, pour ses tonneaux de différents systèmes absolument pratiques, à pompe extérieure très simple, d'un nettoyage facile grâce à sa soupape à boulet.

M. FONDEUR, pour son exposition particulière de charrues et son diviseur.

La Commission a en outre décidé d'attribuer une médaille de vermeil à chacun de ces exposants.

La SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE d'Amiens, représentée par M. Descamps, nous a montré une exposition complète remarquable dans laquelle nous nous plaisons à signaler le semoir à nitrate adapté à la bineuse. La Commission a décidé de lui attribuer un objet d'art.

M. MENOT, avait aussi un ensemble d'instruments remarquable parmi lesquels deux ont spécialement attiré notre attention : ce sont l'appareil lieur

destiné aux batteuses et le hache-paille rotatif; aussi la Commission lui a-t-elle décernée un objet d'art.

La Commission a ensuite attribué des médailles en vermeil à :

M. Michel ROBERT, pour l'ensemble de son exposition dans laquelle la faucheuse Mac Cornick nouveau modèle mérite une mention spéciale.

M. BUAT, pour ses voitures.

M. LANVIN, pour son manège et ses batteuses.

Elle a en outre décerné des médailles en argent à :

M. VIEILLE, constructeur à Pontpoint, qui présente une charrue de sa construction dont le travail est bon et dont les efforts sont à encourager.

M. PILLON et à M. JOLY, pour leurs tarares.

M. BAZIN, pour ses aplatisseurs pratiques et son application bien comprise du chasse-pierres au coupe-racines.

Elle a enfin accordé des médailles de bronze à :

M. LAMPRE-DÉGIEUX, pour sa lessiveuse aussi ingénieuse que pratique.

M. MASSON, pour ses jougs picards ordinaires et à tirage différentiel.

M. CORDIER, pour son semoir à betteraves à 4 rayons.

M. DENIER, pour ses maunes en rotin.

M. BRASSART, pour ses roues.

Il est accordé en conséquence :

Hors concours : MM. ALBARET, BAJAC, LALIS, FONDEUR, à qui une médaille en vermeil est décernée.

Objet d'art : M. MENOT, d'Acy-en-Multien.

Objet d'art : SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE d'Amiens.

Médaille en vermeil, offerte par M. Lefebvre-Lessieux : M. Michel ROBERT, de Senlis.

Médaille en vermeil : MM. BUAT, de Senlis, et LANVIN, de Royalieu.

Médaille en argent : MM. VIEILLE, PILLON, JOLY et BAZIN.

Médaille en bronze : MM. LAMPRE-DÉGIEUX, MASSON, CORDIER, DENIER et BRASSART.

## CONCOURS AGRICOLE SCOLAIRE

### *Instituteurs.*

Rappels de 1<sup>er</sup> prix, médaille en vermeil grand module : MM. LEBRUN, instituteur de Verberie ; MAST, instituteur de Pontpoint.

1<sup>er</sup> prix, objet d'art : M. DUPONTROUÉ, instituteur de Fleurines.

2<sup>e</sup> prix, médaille de vermeil : M. COLSENET, instituteur de Raray.

Mentions honorables : MM. FAYARD, instituteur de Saint-Vaast-de-Longmont ; SERVOISE, instituteur de Roberval.

### *Élèves.*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République, et un volume : TASSIGNY, de l'école de Verberie.

2<sup>o</sup> prix, médaille en argent offerte par M. Corbon, conseiller d'arrondissement, et un volume : CHEBROU, de l'école de Verberie.

3<sup>o</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. Corbon, conseiller d'arrondissement, et un volume : DUQUESNE, de l'école de Verberie.

4<sup>o</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. Langlois, conseiller général, et un volume : DOYEN, de l'école de Fleurines.

5<sup>o</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. Guesnet, conseiller général, et un volume : GEOFFROY, de l'école de Verberie.

6<sup>o</sup> prix, médaille en argent, offerte par M. Guesnet, conseiller général, et un volume : DETEMMERMAEN, de l'école de Verneuil.

7<sup>o</sup> prix, médaille en bronze, offerte par le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République, et un volume : HAVY, de l'école de Verberie.

8<sup>o</sup> prix, médaille en bronze doré, offerte par M. Genoux, adjoint de Pont, et un volume : LEGRAND, de l'école de Verberie.

9<sup>o</sup> prix, médaille en bronze, offerte par M. Dupuis, conseiller général, et un volume : THIÉNARD, de l'école de Verberie.

10<sup>o</sup> prix *ex æquo*, médaille en bronze, offerte par le conseil municipal de Fleurines, et un volume : GOURLAND, de l'école de Pontpoint ; une médaille en bronze, offerte par M. Devouge, maire de Brasseuse, et un volume : HANART, de l'école de Pontpoint.

### **Le Banquet.**

Le soir, un banquet servi par l'hôtel du Lion-d'Or réunissait plus de cent convives.

MM. Martin et Thirion le présidaient. Ils avaient à leur droite MM. Boucomont, sous-préfet de Senlis ; Dupuis, de Pontarmé ; Guesnet, Président du Syndicat de Défense agricole ; Ch. Dupuis, des Ageux, tous les trois conseillers généraux ; à leur gauche MM. Gaillard, député, Berdin, conseiller général, maire de Pont, Devouge, vice-président de la Société d'agriculture.

Dans la salle, brillamment éclairée à l'alcool, nous remarquons également

MM. Corbon et Coquatrix, conseillers d'arrondissement, les membres des Bureaux des deux Sociétés, les conseillers municipaux de Pont, grand nombre de cultivateurs des environs, M. Pavette, inspecteur primaire, et les instituteurs lauréats du canton, les braves serviteurs ayant obtenu des récompenses pour leurs longs services, les représentants de la *Gazette de Creil*, de la *Gazette de l'Oise*, du *Journal de Senlis*, etc., etc.

Le repas, fort bien servi, fait honneur au restaurateur, M. Carillon.

Le premier toast prononcé est celui du représentant du Gouvernement, qui porte en ces termes la santé du chef de l'Etat :

*Toast de M. le Sous-Préfet.*

Messieurs,

Je vous convie à lever respectueusement votre verre en l'honneur de l'un des vôtres, l'ancien agriculteur de Marsanne, porté par l'estime de tous ses collègues à la première magistrature du pays, à M. Emile Loubet, président de la République française. (*Applaudissements*).

*Toast de M. Léon Martin.*

Messieurs,

Je ne remplirais pas mon devoir si je n'apportais pas, au nom de la Société d'agriculture, un large tribut de reconnaissance à la belle ville de Pont pour la magnifique réception qu'elle nous a faite.

Située sur la voie navigable qui conduit de Paris dans les Flandres, elle l'entoure d'une ruche merveilleuse de commerce et d'industrie, et sous les coteaux qui bordent l'Oise, elle entepose les meilleurs vins de France.

Mais si elle brille par son intelligence et son activité commerciales, elle brille aussi par son cœur et par sa générosité.

M. Berdin, son maire, réunit en lui toutes les qualités de sa cité ; il a montré dans la fête d'aujourd'hui toute la vivacité de son intelligence et toute la générosité de son cœur, et a su l'animer encore de sa parole chaude et vibrante.

A vous tous, merci, Messieurs, de votre charmante et chaleureuse réception.

Je bois à la prospérité de la ville de Pont, à la santé de sa municipalité, aux longs jours de son maire. (*Applaudissements*.)

*Toast de M. Berdin.*

Messieurs,

Je me demande véritablement ce que je vais vous dire ; M. Martin a interverti son rôle ; je le croyais le président de la Société d'agriculture, mais il paraît plutôt être le président de la Société d'horticulture pour m'avoir envoyé ce joli petit bouquet de fleurs, ce dont je le remercie du fond du cœur ; et je le transmets selon son désir à la ville de Pont-Sainte-Maxence, qui a voulu recevoir ces deux Sociétés comme elles méritaient de l'être.

*Toast de M. Thirion.*

Messieurs,

Je bois à la Société d'agriculture, à ses progrès, à ses succès bien mérités. Je voudrais pouvoir ajouter : à la Société d'horticulture, mais on comprendra que ce

n'est pas à moi qu'il appartient de le faire. Au surplus, à quoi bon ? Est-ce que vous n'aimez pas tous les asperges et les petits pois, est-ce que vous n'aimez pas les pêches et les bonnes poires, et par conséquent ne suis-je pas en droit de présumer que, si ce toast ne se rencontre pas sur vos lèvres, il existe tout au moins au fond de vos cœurs ? D'ailleurs, Agriculteurs et Horticulteurs, nous avons entre nous bien des intérêts communs ; nous cultivons tous la même terre nourricière, avec des procédés presque identiques, et pour en obtenir des récoltes presque analogues, puisqu'elles doivent le plus souvent contribuer à l'alimentation générale. J'en trouverais un exemple, dans cette saison, sur la plupart des tables : N'est-ce pas vous qui produisez le sucre avec lequel les gourmets assaisonnent *nos* fraises ? Que si, pourtant, on tenait à trouver quelque différence entre nous, tout au plus pourrait-on dire que vos produits sont souvent plus utiles, et les nôtres parfois plus agréables. Mais on aime généralement, selon le précepte d'Horace, à mêler l'agréable à l'utile, et c'est ce que je vous demande la permission de faire aujourd'hui, en modifiant un peu le texte de mon toast, et en vous invitant à lever vos verres pour boire avec moi à la prospérité de tous les travailleurs de la terre. (*Applaudissements.*)

*Toast de M. Gaillard.*

Messieurs,

Quelques mots seulement — car je ne retiendrai pas longtemps votre attention — pour vous exprimer cordialement ma vive satisfaction de me trouver ici au milieu de vous, pour féliciter de leurs brillants succès les organisateurs de cette fête agricole, et pour remercier l'aimable cité de Pont-Sainte-Maxence, sa Municipalité, ses habitants, de tout ce qu'ils ont fait pour préparer à leurs hôtes accourus en si grand nombre, la plus charmante réception.

En des réunions comme celle d'aujourd'hui, j'aime surtout, plutôt que de parler moi-même, à observer, à écouter, pour m'instruire et recueillir des informations, des enseignements utiles de la bouche de ceux qui, dans ces intéressantes questions agricoles, ont l'autorité et la compétence professionnelles.

Nous voyons en ce moment le monde agricole troublé par une crise dont on aperçoit bien la cause, mais dont on n'a pas encore trouvé, que je le sache, le remède efficace, immédiat. La cause est la dépréciation des cours des principaux produits agricoles. Ce n'est pas à des hommes aussi expérimentés que vous, Messieurs, qu'il viendra à l'esprit de rendre notre régime douanier responsable de ce grave phénomène économique. Vous savez, comme moi, qu'il y a surproduction sur une vaste étendue de notre territoire, et qu'il n'est pas vrai de dire que, dans les années d'abondance, les tarifs ne servent pas. Sans doute, il perdent une partie de leur efficacité ; mais s'ils n'existaient pas, la baisse serait plus forte encore. Voyez ce qui se passe en Angleterre ; le blé y est aujourd'hui à 16 fr. 50 le quintal ; il est à 19 francs chez nous. Sans les droits de douane, nous l'aurions probablement au même prix que nos voisins.

Notez encore, à ce sujet, un fait bien curieux, constaté par les plus récentes statistiques : en Angleterre, pays de libre-échange, la surface du sol cultivé en blé était, en 1882, de 3 millions d'acres ; elle n'est plus aujourd'hui que de 1 million 845.000, soit une diminution de 38 0/0 en dix-neuf années.

Si la situation actuelle mérite une sérieuse attention, elle n'est, selon moi, ni inquiétante ni faite pour nous décourager.

Vous avez connu, il y a vingt ans, des crises plus intenses et plus graves, et vous vous en êtes relevés. Rassurez-vous en songeant que, dans les pénibles

passes que vous avez victorieusement traversées, vous avez trouvé dans le Parlement, et auprès de tous ceux qui ont le devoir de s'intéresser à votre sort, une aide empressée et efficace. Est-il besoin de vous rappeler ici les réformes accomplies dans la période législative qui a précédé les trois dernières années :

La loi de 1884 sur les sucres, remaniée et améliorée depuis, plusieurs fois ;

La loi sur les syndicats professionnels, dont les syndicats agricoles, qui ont eu la sagesse de se préserver des ingérences politiques, ont si intelligemment et si utilement profité, et qui a eu à la fois pour effet de favoriser la production, de garantir contre la fraude, de mettre le crédit à la portée de tous les adhérents par la fondation de caisses rurales ;

De 1884 à 1892, la grande réforme douanière, qui a rétabli l'égalité dans la lutte entre les produits français et les produits étrangers, et qui, pendant les huit dernières années, a fait gagner à la France près de 4 milliards ;

La loi du 5 novembre 1894 sur l'organisation des sociétés de crédit mutuel agricole ;

La loi sur les warrants.

Et celle de 1898 sur le Code rural, organisant le service sanitaire.

J'abrège l'énumération : votre mémoire complètera.

Nos amis, à la Chambre, ne vous ont pas oubliés depuis trois ans ; ils ont déposé des projets d'une réelle importance, dont plusieurs sont à l'ordre du jour. Laissez-moi donc citer entre autres la proposition sur les chambres consultatives d'agriculture, dont mon honorable collègue M. Emile Chevallier est rapporteur ;

Celle sur l'organisation du Conseil supérieur d'agriculture ;

Une autre, sur la répression des fraudes, dont le rapporteur est M. Trannoy.

Nous aborderons aussi, avec le vif désir de la résoudre au mieux des intérêts de tous, la question si délicate et pourtant si urgente de la suppression de l'admission temporaire.

Dans la pratique de tous les jours, nous chercherons à développer dans nos campagnes les Syndicats agricoles, les Sociétés coopératives de vente ; nous favoriserons les associations de crédit et nous les encouragerons à puiser davantage dans cette caisse de 40 millions mise en 1897, par M. Méline, à la disposition de l'agriculture, et dont, chose incroyable, les fonds inutilisés restent improductifs. Quels services ne devrait pas rendre à nos Syndicats cette fondation excellente et jusqu'à aujourd'hui si négligée en soutenant les banques locales ou régionales de crédit agricole, en les aidant à constituer des entrepôts et à faire des avances d'argent aux producteurs !

Nous voudrions voir enfin l'agriculture se donner l'organisation commerciale qui lui fait défaut.

Que d'importants progrès à réaliser ! Avec la persévérance et le travail qui sont chez vous, Messieurs les Agriculteurs, des vertus professionnelles, les difficultés de l'heure présente pourront être surmontées.

Comptez toujours sur l'aide de vos vrais amis, de ceux qui vous aiment, non pas pour eux mais pour vous-mêmes et pour le bien de la patrie. Nous sommes dévoués, profondément dévoués à la petite culture, parce qu'elle souffre davantage et qu'elle est moins fortunée ; mais nous ne trouvons ni honnête, ni patriotique de l'opposer à la grande, et notre vive sympathie s'adresse dans son ensemble, à toute la famille des travailleurs de la terre, une des plus méritantes, une des plus nobles fractions de la grande famille française.

Les économistes disent : « La lutte pacifique, c'est la vie ». Nous adoptons cette devise, en y ajoutant : « Union et Concorde ».

Car, ne l'oubliez pas, Messieurs, notre suprême devoir de l'heure présente est de travailler sans défaillance, sans relâche, par un labeur de tous les jours, à assurer autour de nous cette paix sociale, cette union de tous les bons citoyens, de tous les honnêtes gens, aujourd'hui, plus que jamais, nécessaire à la prospérité de la France et à l'avenir même de nos institutions républicaines.

Je lève mon verre aux deux Sociétés dont nous avons admiré les si intéressantes expositions; aux lauréats de ce Concours; au progrès et à la prospérité de l'Agriculture dans notre arrondissement.

*Toast de M. Rommetin.*

Messieurs,

Je lève mon verre à la santé des lauréats de ce jour, à MM. Parmentier et Perceval principalement. Je bois également à la santé de M. Paul Devouge, que nous n'avons pu, à notre grand regret, récompenser aujourd'hui, et à qui nous donnons rendez-vous au prochain Concours de Pont. (*Applaudissements*).

*Toast de M. Mancheron, conseiller municipal de Pont.*

Monsieur le Sous-Préfet,  
Monsieur le Député,  
Messieurs les Présidents des Sociétés d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement de Senlis,  
Mes chers Concitoyens,

Permettez-moi, sous l'impression du bonheur que je ressens de la fête dont notre ville de Pont est fière, du plaisir que j'éprouve à me trouver en si nombreuse et si sympathique compagnie, de porter un toast; ce toast, je le porte à la terre nationale, à cette terre qui nous a vu naître, à cette terre où nos pères reposent, à cette terre où nous-mêmes reposerons, à cette terre qu'il faut toujours espérer voir cultivée par des Français.

En levant mon verre et en vous conviant de boire, permettez-moi de crier du fond du cœur : Salue, mère chérie, ainsi que notre belle devise qui est et qui sera toujours pour tous Français : Dieu ! Patrie !

*Toast de M. Ernest Dupuis, conseiller général, maire de Pontarmé.*

Le toast que j'ai l'honneur de porter devant vous est celui que je porte depuis vingt ans, c'est-à-dire aux vieux serviteurs que nous avons eu le plaisir de récompenser aujourd'hui.

Je viens vous prier de leur souhaiter longue vie et bonheur. (*Applaudissements.*)

M. Pavette prend à son tour la parole pour donner un aperçu de ce qu'est l'enseignement agricole dans les Ecoles et de l'importance qu'il y attache, et

termine en proposant de boire aux lauréats du Concours scolaire, qui viennent d'être récompensés, ainsi qu'à l'enseignement agricole. (*Applaudissements.*)

\*  
\* \*

Après le banquet, la foule se porte vers le pont, pour assister au magnifique feu d'artifice tiré sur le bord de la rivière.

Puis les invités quittent Pont-Sainte-Maxence, en emportant de cette fête le meilleur souvenir, tandis que ceux qui restent prolongent gaiement la soirée à travers la ville.



Exposition Universelle

Paris 1900

Grand Prix

ET

MÉDAILLE D'OR

# PAIN-MÉLASSE

## VAURY

Médaille d'Or  
PARIS 1867

Médaille d'Or  
PARIS 1878

Grand Prix de Collectivité  
PARIS 1889

Grand Prix  
BRUXELLES 1897

**Alimentation sucrée**

pour les **CHEVAUX** et le **BÉTAIL**

facilite l'assimilation de tous les aliments

HYGIÈNE — VIGUEUR — ÉCONOMIE

**DOSAGES GARANTIS**

10 % de matières azotées. - 45 % de matières hydrocarbonées. - 25 % de matières sucrées

Le **Pain-Mélasse Vaury**, en raison de sa **Fermentation** et de sa **Cuisson** est le plus sain et plus assimilable de tous les aliments destinés au bétail. C'est un *apéritif* et un *condiment* de première valeur. Il est de beaucoup supérieur à tous les tourteaux alimentaires, au maïs et à ses dérivés, etc. Il est aussi plus économique.

### MODE D'EMPLOI

*Se donne à l'état sec en substitution d'une égale quantité d'avoine, de grains ou de tourteaux.*

**Chevaux :** Ration de 1 k. à 1 k. 500 par jour, selon la force de l'animal. Suppression de la pousse et des coliques, aspect brillant, augmentation de la vigueur, atténuation de la mortalité.

**Boeufs :** Ration de 3 k. à 5 k. par jour selon la force de l'animal. Facilite la consommation de toutes les nourritures et en particulier celle des fourrages de seconde qualité et même avariés.

**Vaches Laitières :** Ration de 2 k. à 2 k. 500 par jour.

**Brebis et Chèvres :** Ration de 200 gr. à 300 gr. par jour.

Augmentation de 10 % de la quantité de lait et de crème, amélioration de la qualité, conditions exceptionnelles d'hygiène.

**Moutons :** 100 gr. au sevrage, et progressivement jusqu'à 300 gr. Engraissement rapide, facilite la consommation des pulpes et des pailles, augmentation de la quantité et de la qualité de la laine.

*Le PAIN-MÉLASSE aide la remise rapide en bon état du bétail atteint de la Fièvre aphteuse.*

### PRIX

17 fr. 50 les 100 kilos,

16 fr. 50 les 100 kilos par 1.000 kilos et au-dessus,

(Logé en sacs de 50 kilos bruts sur wagon départ PARIS).

NOTA. — Nos sacs sont repris à 0 fr. 25 l'un, rendus franco à l'usine, en bon état, dans les deux mois de la livraison.

Représentant pour l'arrondissement :

**M. Michel ROBERT, à Senlis.**

Assurances contre la Grêle

---

# L'ABEILLE

Compagnie à PRIMES FIXES.

LA PREMIÈRE ET LA PLUS IMPORTANTE DE TOUTES LES COMPAGNIES GRÊLE  
FONCTIONNANT EN FRANCE

---

Fondée en 1856 au capital de Huit Millions, **l'Abeille** a toujours payé intégralement et l'année même tous ses sinistres, dont le chiffre s'élève à **Soixante-Huit Millions.**

Le taux de la prime est fixé par la Police et ne peut être augmenté pendant sa durée ; ce taux comprend les frais d'Administration.

Avec son capital social, **des réserves dépassant Trois Millions** et son important encaissement annuel, qui dépasse l'encaissement réuni de toutes les autres Compagnies à primes fixes, **l'Abeille** ouvre la campagne Grêle 1901 avec un actif de plus de **QUATORZE MILLIONS.**

---

## RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉFÉRENCES

*des Agriculteurs sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont envoyés  
par retour du courrier.*

---

### A. BONAMY

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L'ABEILLE*  
(GRÊLE, INCENDIE, VIE, ACCIDENTS)

Rue du Château, 25, SENLIS (Oise).

---

**Le Mardi, au Marché de Senlis.**

**Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.**

**Le Samedi, au Marché de Crépy.**

**M<sup>ON</sup> ALBARET** O. ✱, O. M. A ✱

**G. LEFEBVRE-ALBARET** O ✱, O ✱, **G. LAUSSEDAT** (E. C. P.) **ET C<sup>ie</sup>**

---

Machines à Battre fixes et portatives.

*Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.*

**MACHINES AGRICOLES**

---

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise),  
Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

---

MACHINES A VAPEUR FIXES  
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES  
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE  
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS  
\* MACHINES A VAPEUR VERTICALES  
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS  
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES  
MACHINES A BATTRE FIXES  
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS  
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS  
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE  
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX  
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE  
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS  
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES  
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX  
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS  
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES  
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

---

**INSTRUMENTS DE PESAGE**

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième  
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

---

**Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.**

# TABLE DES MATIÈRES

DU 232<sup>e</sup> NUMÉRO DU BULLETIN

---

	Pages
Ordre du jour de la Séance du 9 Juillet 1901 .....	1
Concours agricole de Pont-Sainte-Maxence .....	1

---